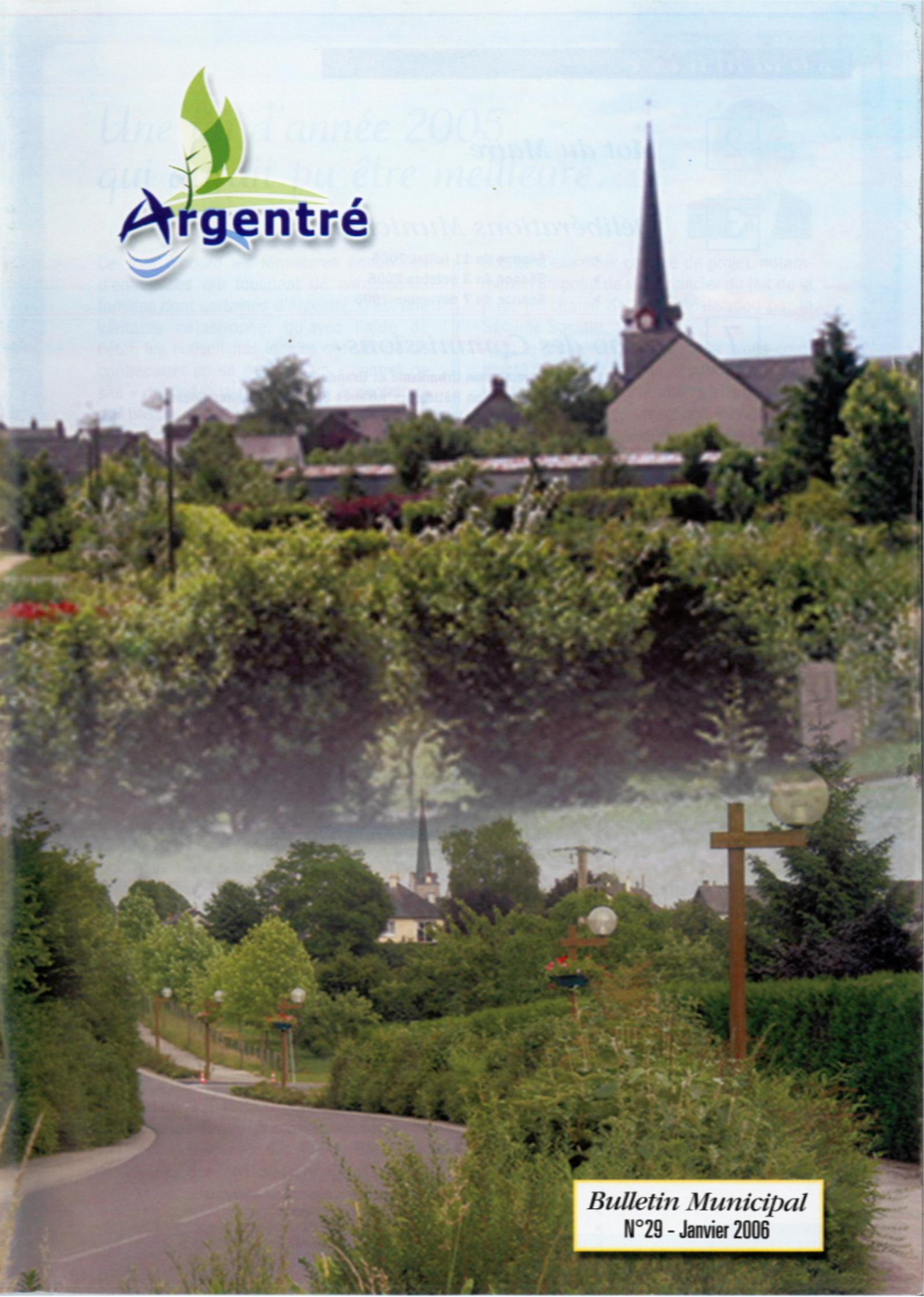




Une année 2005
qui a pu être meilleure



Bulletin Municipal
N°29 - Janvier 2006

2

Mot du Maire

3

Délibérations Municipales

- > Séance du 11 juillet 2005
- > Séance du 3 octobre 2005
- > Séance du 7 novembre 2005

7

Echo des Commissions

- > Commission Urbanisme et Grands Projets
- > Commission Bâtiments, Affaires Sportives, Affaires Sociales
- > Commission Voirie, Environnement, Espace Vert

11

Vie Economique

- > SNC Concorde file à la Carie
- > 30 Sapeur-Pompiers veillent sur vous

13

Vie Scolaire

- > Ecole Maternelle Publique "Les Dauphins"
- > Ecole Jacques-Yves Cousteau
- > Ecole St Cyr-Ste Julitte
- > Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

16

Vie Associative

- > A.D.M.R.
- > A.G.O.R.A.
- > Association "Les Babies"
- > Atelier Théâtre
- > Amicale Laïque des écoles publiques
- > Club des Aînés de la Vallée de la Jouanne
- > Familles Rurales
- > AAPP "La Jouanne"
- > Comité de Jumelage

22

Vie Sportive

- > Edito du Président de l'US
- > Section Basket Ball
- > Section Randonnée Pédestre
- > Section Tennis
- > Section Gymnastique d'Entretien
- > Section Football
- > Section Cyclo
- > Section BMX
- > Section Volley Ball

26

Informations Diverses

- > Transports Publics, Transports Scolaires
- > S.I.A.E.P. d'Argentré, Info Gendarmerie, Bibliothèque Municipale
- > Atelier d'écriture, Exposition "Mémoires d'Argentré"
- > Mission Locale, Recensement, D.R.A.S.S., Ministère de la Justice
- > C.C.A.S., Etat-civil, Calendrier des fêtes, La Poste, ...

Une fin d'année 2005 qui aurait pu être meilleure...



Ce sont d'abord les fermetures annoncées d'entreprises qui touchent de nombreuses familles dont certaines d'Argentré. C'est une véritable catastrophe, qu'avec l'aide de l'état, les collectivités locales ont décidé de contrecarrer en se dotant d'un « contrat de site » destiné à la revitalisation économique du bassin d'emplois. 11 millions d'euros sont ainsi destinés à une quinzaine d'actions s'articulant autour de 3 axes :

- > Aides économiques et attractivité du territoire.
- > Formation - Apprentissage.
- > Prospection et innovation.

Nul doute que ces actions permettront de « rebondir » en restaurant les capacités d'emploi.

Sur le plan argentréen, plusieurs nouvelles ont contrarié la vie municipale.

Le 5 novembre 2005, nous étions à Trélazé pour les prix régionaux du fleurissement communal. Nous espérions une 3ème fleur mais non, nous avons seulement été confirmés pour le 2ème fleur. Ce fut une réelle déception... Consolation : le 26 novembre à Montaudin, nous avons été cités en exemple pour le fleurissement de printemps et le Président du Comité Départemental du Tourisme a publiquement affirmé qu'Argentré mérite sa 3ème fleur. Patience, patience ...

Le 8 décembre, à Nantes, le projet d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) qui me tient tant à cœur, passait devant un comité sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales des Pays de Loire. Ce comité est

chargé d'examiner ce type de projet, notamment d'un point de vue financier du fait de la prise en charge de la médicalisation par la Sécurité Sociale.

Avec le promoteur, SOCIA, nous avons commenté le dossier déposé, répondant à toutes les questions. Nous sommes sortis de la réunion avec de bonnes sensations. Résultat : avis défavorable. Quelle désillusion ! Dans quelques mois, nous ferons une nouvelle tentative. Pas question d'abdiquer.

Vous avez sûrement appris qu'un « Super U » était en projet sur Bonchamp... Nous sommes très inquiets quant aux conséquences potentielles sur notre « Utile » installé depuis 2 ans seulement. Nous nous sommes battus pour cet équipement d'intérêt général et les exploitants ont pris des risques en s'installant. Les premières années ne sont pas les plus faciles et, pour mieux satisfaire la population, notre « Utile » est maintenant ouvert de dimanche matin de 9H15 à 12H.

Nous allons être très très attentifs à l'avancement de ce projet de « Super U », qui plus est de la même chaîne de distribution que « Utile »... C'est difficile à comprendre.

Voilà, tout ne va pas comme on voudrait mais nous ne baisserons pas les bras et continuerons d'avancer dans nos projets dont le plus spectaculaire, en 2006, sera l'aménagement final du centre bourg avec le transfert de la Mairie.

*Au nom du Conseil Municipal,
je vous souhaite à tous une très bonne
année 2006 avec une pensée particulière
pour ceux qui sont malheureusement
touchés par les suppressions d'emplois.*

> Séance du 11 juillet 2005

Lotissement - Les Gasneries - Attribution des marchés

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 17 et 24 juin 2005 afin d'ouvrir et analyser les plis concernant l'appel d'offres pour la viabilisation du lotissement « Les Gasneries ».

Au vu des offres présentées et de l'analyse faite par le maître d'œuvre, la commission a décidé de retenir les offres suivantes :

Désignation des lots	Entreprise	Total HT
Lot n°1		
Terrassement, assainissement EU/EP	EUROVIA ATLANTIQUE	1ère Tranche :
voirie 1ère et 2ème phase		333.115,00 €
(tranches ferme et conditionnelle)		2ème Tranche :
		240.853,50 €
		Total :
		573.968,50 €
Lot n°2		
Desserte Téléphone	CHAPRON	1ère Tranche :
		27.257,00 €
		2ème Tranche :
		16.446,75 €
		Total :
		43.703,75 €
Lot n°3		
Vérification Vidéo	Entreprise JAN	1ère Tranche :
et tests réseau d'Eaux Usées		3.044,00 €
		2ème Tranche :
		2.443,50 €
		Total :
		5.487,50 €
Lot n°4		
Aménagement Paysager	LEROY PAYSAGES	1ère Tranche :
		54.716,86 €
		2ème Tranche :
		24.270,99 €
		Total :
		78.987,85 €
TOTAL		
		1ère Tranche :
		418.132,86 €
		2ème Tranche :
		284.014,74 €

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés et tout document concernant ce dossier.

Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les communes sont dans l'obligation de mettre en place ou d'adhérer à un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant le 31 décembre 2005.

Le S.I.A.E.P Argentré-sud, lors de sa réunion du 31 mars 2005 a projeté la mise en place d'un SPANC. Chacune des Communes du syndicat est invitée à délibérer sur cette adhésion au projet du SPANC.

Il est décidé d'adhérer au projet SPANC du S.I.A.E.P Argentré Sud.

Financement de la Gendarmerie

Pour financer la gendarmerie, il est nécessaire de recourir à un emprunt à hauteur de 1.300.000 €.

L'offre de la B.F.T (Banque de Financement et de Trésorerie) filiale à 100 % du Crédit Agricole est retenue.

Cette offre, dotée de multiples options permet à la commune le choix les index de références, la souplesse dans la durée des remboursements et la gestion de la trésorerie.

La durée totale du prêt est estimée à 27 ans et ne pourra excéder 32 ans.

Le taux variable ou fixe sera constitué de la valeur de l'index de référence majoré d'une marge de 0.15%.

Installations classées : Mann+Hummel

Une enquête publique a été ouverte du 6 juin au 6 juillet 2005 suite à la demande présentée par Monsieur Jean Nanoux, président de la SAS MANN+HUMMEL. Le siège social de cette société est situé avenue d'Angers à Laval. L'objectif de cette enquête est d'obtenir une autorisation d'exploiter, après transfert des activités, un bâtiment industriel sis zone autoroutière 2 sur la commune de Louverné et destiné à des activités :

- de transformation de matières plastiques par extrusion, soufflage et injection,
- d'assemblage de pièces et de stockage de produits finis.

Il est donné un avis favorable sur ce dossier.

Plan Local d'Urbanisme

Considérant que, le projet du Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis aux personnes publiques, il est décidé D'arrêter le projet du P.L.U. de la commune d'Argentré

De communiquer le P.L.U. pour avis :

- > Au Préfet
- > Aux personnes publiques associées autres que l'Etat, qui en ont fait la demande : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers, Chambre d'Agriculture.
- > Aux Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale directement intéressés qui en ont fait la demande
 - Communauté d'Agglomération de Laval
 - S.D.E.G.M
 - Syndicat d'Eau et d'Assainissement Argentré Sud
 - Syndicat du bassin de la Jouanne
 - Syndicat Mixte chargé du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
 - S.I.E.G. (Syndicat Intercommunal d'Electrification et de Gaz)

Aménagement du centre bourg

Le 7 juin dernier l'Avant Projet d'aménagement du centre bourg a été validé avec une estimation de 680.000 € TTC, toutes dépenses confondues.

L'enveloppe budgétaire votée en début d'année était de 600.000 € TTC.

Le montant des subventions n'est pas défini.

Des économies budgétaires doivent être étudiées. Pour ces raisons, il a été demandé au maître d'œuvre de chiffrer les différentes phases possibles pour réaliser l'ensemble. Ainsi 4 tranches de travaux ont été identifiées :

Aménagement autour de la mairie et l'église et réfection sans aménagement de la rue du pavillon (obligatoire pour la mise en service de la mairie) :	400.000 € TTC toutes dépenses confondues.
Aménagement de la rue du pavillon.....	50.000 € TTC toutes dépenses confondues.
Aménagement du jardin public.....	150.000 € TTC toutes dépenses confondues.
Aménagement de la rue de Montroux.....	80.000 € TTC toutes dépenses confondues.

Total : 680.000 € TTC

Il est décidé de poursuivre l'étude du projet dans sa totalité et de reporter la décision de réalisation des tranches au vu du résultat des offres des entreprises.

> Séance du 3 octobre 2005

Vente des parcelles du lotissement « Les Gasneries »

L'arrêté de lotir a été approuvé en date du 9 septembre 2005.

Les parcelles du lotissement « Les Gasneries » sur lesquelles des options ont été portées par de futurs acquéreurs sont désormais mises en vente au prix de 53 € TTC.

Il est décidé :

- Que l'acquéreur s'engage définitivement à acquérir lesdits terrains, en s'adressant à l'étude de Maître Collet, sise à Argentré, 5 rue des Sports. Par sûreté de l'engagement, l'acquéreur devra verser à la réservation 1000 € qui s'imputera sur le prix de l'acquisition à réaliser ou en cas de défaillance de l'acquéreur, sera conservée par la commune d'Argentré au titre de dédit. Les frais de vente à réaliser et de ses suites, y compris les honoraires dus au notaire sus-nommé, seront supportés et acquittés par l'acquéreur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ces ventes de terrain aux conditions énumérées ci-dessus.

La commune s'assujettira à la T.V.A. pour cette opération.

Prix de vente des parcelles - 2ème tranche du Lotissement « Les Gasneries »

Un certain nombre de candidats s'intéressent aux parcelles de la 2ème tranche et souhaitent en connaître le prix pour pouvoir prendre position quant à leur projet immobilier.

La commercialisation de cette 2ème tranche interviendra comme prévu, environ 1 an après la commercialisation de la 1ère tranche et il est décidé de fixer d'ores et déjà le prix à 55 € TTC le m2.

Renouvellement de l'ouverture de crédit

Nous avons décidé, les années précédentes, d'ouvrir un crédit de trésorerie de 220.000 € avec la Caisse d'Epargne des Pays de Loire. Ce mode de financement présente un intérêt certain pour le préfinancement d'opérations ou pour faire face à un décalage temporaire de trésorerie. Cette ouverture de crédit d'une durée d'un an arrive à échéance.

Il est décidé de la reconduire avec les caractéristiques financières suivantes :

Montant	220.000 €
Durée	12 mois
Périodicité	trimestrielle
Indice	T 4 M (Taux Moyen Mensuel Marché Monétaire)
Marge	0,20 %
Frais de dossier	néant

Création d'un poste d'agent d'animation

Par délibération en date du 20 décembre 2004, nous avons décidé de 2 recrutements pour le Pôle Jeunesse :

- 1 directeur de centre d'accueil, à mi-temps annualisé
- 1 animateur à temps complet.

La création du poste d'animateur a été réalisée par délibération du 9 mai 2005 et Melle Katy AULAIR a été recrutée à compter du 1er juillet 2005. Il est décidé de créer le poste d'agent d'animation à mi-temps pour la direction du CLSH à compter du 1er janvier 2006.

Tarifs du C.L.S.H (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

Désormais, l'animation enfance jeunesse est appelée :

- **Planètemômes** pour les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans pouvant être inscrits pendant les vacances (Février, Avril, Juillet et Août, Toussaint, Noël) à la journée ou demi-journée.
- **Dynamômes** pour les enfants de 6 à 11 ans pouvant s'inscrire pour des activités loisirs ponctuelles
- **Dynasport** pour les enfants de 6 à 11 ans pouvant s'inscrire pour des activités sportives ponctuelles
- **Oxyjeunes** pour les enfants de 12 ans et plus pouvant s'inscrire pour des activités loisirs ponctuelles
- **Oxysport** pour les enfants de 12 ans et plus pouvant s'inscrire pour des activités sportives ponctuelles

La garderie a lieu le mercredi des semaines scolaires pour les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans. Le tarif a été voté lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2005.

L'accueil périscolaire a lieu le matin et soir des jours scolaires de 7h à 9h et de 16h45 à 19h (sauf le vendredi 18h00) pour les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans. Le tarif a été voté lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2005.

L'accueil pour Planètemômes a lieu le matin de 7h à 9h et le soir 17h00 à 19h (sauf le vendredi 18h00) et est inclus dans le tarif.

Inscription : La date de fin d'inscription à Planètemômes est fixée 3 jours avant le commencement des activités loisirs. A chaque période la date sera indiquée sur les plaquettes d'information. Pour les sorties ou les journées de « grand jeu », l'inscription à la journée sera exigée. Le paiement s'effectue à l'inscription. Il faudra produire un certificat médical afin d'obtenir le remboursement s'il y a annulation.

Tarifs dégressifs de Planètemômes (repas non compris, sorties incluses) :

Pour les communes d'Argentré, Soulgé-sur-Ouette et Louigné :

Pour les communes extérieures :

Journée :	7.20 €	Journée :	9 €
1/2 Journée :	3.60 €	1/2 Journée :	4.50 €
1 semaine :	36 €	1 semaine :	45 €
2 semaines :	68 €	2 semaines :	86 €
3 semaines :	100 €	3 semaines :	127 €
4 semaines :	132 €	4 semaines :	168 €

Décisions modificatives : Achat d'une citerne

Il est décidé l'achat d'une citerne pour la récupération des eaux de pluie pour un montant de 2392 € TTC qui sera pris sur le compte des dépenses imprévues. Cette dépense est indispensable pour faire face aux restrictions d'usage de l'eau par temps de sécheresse et ainsi préserver le fleurissement communal.

Projet E.H.P.A.D (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

A plusieurs reprises, nous avons évoqué la possibilité de voir s'implanter un E.H.P.A.D sur la commune.

Compte tenu du vieillissement des populations, il est malheureusement évident que des établissements de ce type devront prendre en compte les personnes âgées très dépendantes (GIR 1 et GIR 2). La bonne taille pour Argentré serait un établissement de 25-30 lits.

Toutefois, un point particulier doit être pris en compte : le niveau de ressources des populations et en particulier des plus démunies. Pour cette raison, il est décidé de solliciter Laval-Agglomération pour une inscription d'une partie de l'établissement à la programmation du logement social 2006, à charge pour Laval-Agglomération de solliciter un opérateur.

Soulignons qu'au préalable, ce type d'opération nécessite un avis favorable du C.R.O.M.S (Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Médico-Social), c'est déterminant.

Enfin, il est rappelé au Conseil municipal que cet établissement (qui nécessiterait environ 4000 m² de foncier) s'inscrira dans un projet plus large qui comprendra pour l'essentiel des pavillons de plain pied destinés cette fois à des personnes âgées valides (mais à mobilité réduite) dans le cadre du futur lotissement « La Davière ».

Frais de fonctionnement de l'école publique : Participation des communes extérieures

Le Conseil Municipal est informé que depuis la rentrée 2005-2006,

- > **108 élèves** sont inscrits au sein de l'école publique « **Les Dauphins** » répartis comme suit :
104 Argentréens et 4 domiciliés hors commune.
- > **140 élèves** sont inscrits au sein de l'école publique « **J-Y Cousteau** » répartis comme suit :
137 Argentréens et 3 domiciliés hors commune.

Il est décidé d'appliquer la réglementation sur la répartition des charges de fonctionnement entre les communes. En effet, une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire.

Il est donc décidé :

- De fixer annuellement le montant de la participation annuelle des communes aux frais de fonctionnement de nos écoles. Ce montant sera fixé au vu du coût moyen des frais de fonctionnement d'un élève scolarisé au sein de nos structures l'année scolaire précédente. *
- De fixer pour l'année 2005/2006 la participation annuelle des communes aux frais de fonctionnement de l'école à :
 - > Ecole maternelle : **755.86 €**
 - > Ecole primaire : **253.44 €**
- D'appliquer cette décision de droit aux communes :
 - > non dotées de structure d'accueil
 - > dotées de structure d'accueil après accord du Maire de la commune de résidence préalable à l'inscription de l'enfant au sein de notre école.

> *Séance du 7 novembre 2005*

Frais de capture et de garde d'animaux de compagnie

Il arrive fréquemment que les services techniques soient appelés pour ramasser un chien errant (par exemple) et ce pendant le temps de travail mais aussi le samedi, le dimanche ou un jour férié. Cette situation est anormale. Il s'agit d'un service particulier qui doit être facturé au contrevenant puisque la divagation d'animaux errant sur la voie publique est interdite sans parler du risque d'accident potentiel.

Il est décidé d'instaurer une taxe de capture et de garde d'un montant forfaitaire de 50 €.

Subvention à Association Argentré Animation

Par délibération en date du 11 juillet 2005, nous avons décidé d'annuler la subvention au profit de l'Association Animation Argentré du fait de l'annulation de toute manifestation cet été.

Or 2 autres manifestations sont restées inscrites au calendrier : le carnaval de printemps et la foire à la maraillerie. Par ailleurs, une subvention CAF est attendue dans le cadre d'un contrat d'animation en milieu rural et le versement de cette subvention est conditionnée à une participation communale.

Il est décidé de revenir sur l'annulation de la subvention en octroyant une subvention de 1.000 € à l'Association Animation Argentré.

Convention de forfait communal – Ecole St Cyr Ste Julitte

Depuis le 1er septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr Ste Julitte et verse à ce titre un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques et basé sur l'année n-1.

Pour l'année scolaire 2004/2005, ce forfait par élève s'élevait à 467 €. Le forfait progresse de 5.57% pour l'année scolaire 2005/2006, soit 493 € par élève. C'est ainsi que la participation communale globale passera de 50.436 € (108 élèves à 467 €) à 57.681 € (117 élèves à 493 €) étant précisé que dorénavant tous les frais sont inclus dans la participation.

Il est décidé d'approuver ladite convention et de donner l'autorisation au Maire de signer la convention.

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Mme Corinne Robineau (service administratif) part en congés maternité à compter du 19 décembre mais sera absente à partir du 30 novembre (solde des congés annuels).

Mme Goisbault Sandrine est en congé parental à compter du 19 décembre 2005.

Afin d'effectuer le remplacement d'un poste à temps complet, il est nécessaire de signer une convention avec le centre de gestion qui prend en charge administrativement la personne remplaçante. Il est décidé d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Commission Urbanisme et Grands Projets



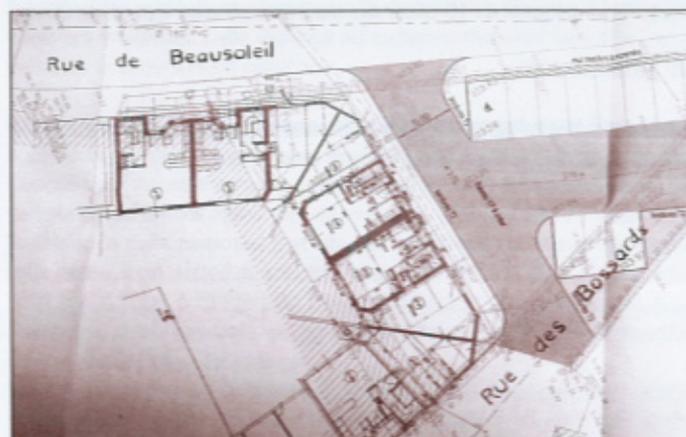
Le 12 novembre, Monsieur le Préfet, accompagné des autorités Départementales de la gendarmerie et de Monsieur Houdouin, député ont posé la 1ère pierre symbolique.



Les travaux de viabilité de la 1ère tranche du lotissement des Gasneries se terminent actuellement.



Angle de la rue de Beausoleil et des Bossards.



DES CHANTIERS EN COURS

La nouvelle gendarmerie commence à sortir de terre en face du BMX. Les travaux démarrés en octobre vont se poursuivre pendant environ une année. Les nouveaux bureaux ainsi que les 8 maisons et les 2 studios réservés aux gendarmes adjoints doivent être livrés pour l'été prochain. Rappelons que cette opération d'un coût total de 1.560.000 €, subventionnée par l'Etat (205.000 €) et le département (45.000 €) s'équilibre par un loyer payé par l'Etat (environ 75.000 €) équivalent aux annuités d'emprunt.

Lotissement des Gasneries (1ère tranche) :

Les constructions des maisons vont pouvoir maintenant démarrer sur les 29 parcelles individuelles.

En parallèle, Méduane Habitat va construire 4 maisons locatives sociales et le Crédit Immobilier de la Mayenne, 5 « maisons de ville » destinées à être vendues « clé en main ».

La 2ème tranche comprenant 23 parcelles plus une réservée à 4 logements locatifs sociaux devrait être réalisée au cours de 2006.

L'angle de la rue de Beausoleil et des Bossards va changer de visage.

L'ancien bâtiment doit être démolit début janvier afin de laisser la place à 5 maisons locatives sociales construites par Méduane Habitat. Plus loin, rue des Bossards, sur un terrain d'environ 500m², 2 autres logements locatifs vont également être construits dans les mêmes conditions.

Les travaux préparatoire pour dégager le terrain vont permettre l'installation du chantier, pour ensuite modifier l'accès à la rue des Bossards et créer quelques place de stationnement.

DES CHANTIERS EN PREPARATION POUR 2006

La consultation des entreprises est en cours actuellement pour la transformation du presbytère en mairie. Les travaux devraient démarrer en février-mars si l'accord pour les subventions demandées, logiquement préalable au démarrage, nous parvient avant cette date.

Pour l'aménagement des espaces publics, le projet est au stade des études détaillées pour une consultation des entreprises au cours du 1er trimestre et un démarrage des travaux au 2ème trimestre.

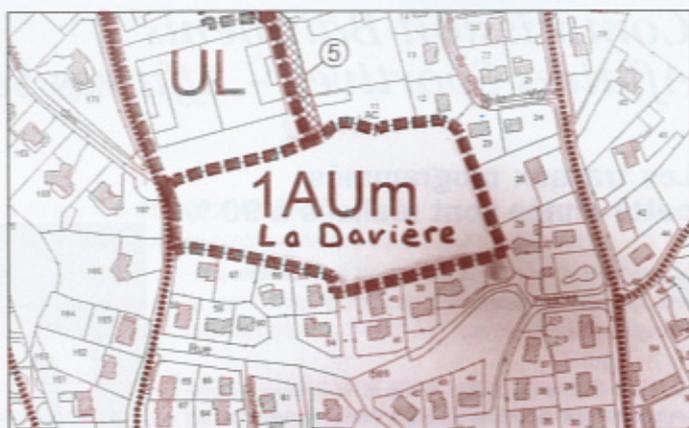
L'objectif est de terminer ces travaux en même temps que ceux de la mairie, fin 2006.

DES NOUVELLES ETUDES POUR 2006

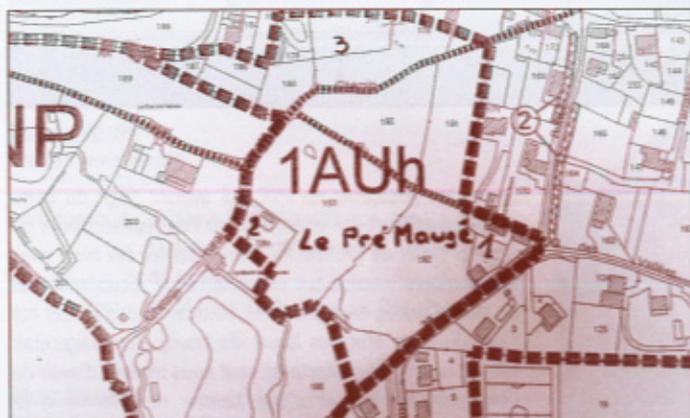
L'urbanisation de « La Davière »

Ce terrain d'environ 2Ha, au Nord des Grandes Marzelles, très bien situé et proche du centre bourg, est destiné à recevoir un habitat constitué de logements individuels en accession ou locatifs, mais sur des terrains plus petits (350 à 500 m2 par parcelle).

La pente générale du terrain plutôt modérée, ce qui est plutôt rare sur la commune doit permettre de faciliter partout, y compris pour les logements eux-mêmes, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, privilégiant ainsi l'accès à ces logements aux personnes âgées.



Un espace de 5000 m2 sera réservé pour un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pouvant accueillir 26 lits. La concrétisation de ce projet est conditionné à l'accord préalable des organismes compétents auprès desquels une demande est en cours actuellement. Ce projet d'urbanisation comprendra également l'étude des conditions dans lesquelles la liaison devra se faire au Nord vers la route de Châlons en face de l'entrée des Gasneries.



L'urbanisation de «Pré Maugé»

Situé en bas de la rue Froide, ces terrains (environ 2.5 Ha), traversés par des chemins pédestres, présentent, de par leur situation tout près du centre bourg et leur exposition plein Sud, une attractivité particulière. Avec le même respect de l'environnement existant que pour les lotissements précédents cette nouvelle zone d'habitation devrait recevoir le même type d'habitat qu'aux Gasneries.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Début juillet, le Conseil Municipal a arrêté le projet du P.L.U., c'est à dire que nous avons approuvé le projet qui a été soumis fin juillet aux différents organismes dont l'avis est obligatoire. L'enquête publique, permettant à chacun de prendre connaissance du projet et faire part de ses observations éventuelles, va se dérouler du 2 janvier au 2 février 2006. Le dossier sera consultable pendant les heures d'ouverture de la mairie. De plus, le commissaire enquêteur tiendra des permanences les jours suivant :

- Lundi 2 Janvier 2006 de 9h à 12h
- Lundi 9 Janvier 2006 de 15h à 18h
- Mercredi 18 Janvier 2006 de 9h à 12h
- Vendredi 27 Janvier 2006 de 15h à 18h
- Jeudi 2 Février 2006 de 9h à 12h

**LES MARZELLES...
TOUJOURS DES VISITES**

Cette fois, le 14 octobre dernier une trentaine d'élus, de techniciens et d'architectes de l'Orne sont venus visiter nos réalisations, les Marzelles bien sûr, mais également les Terrasses.

Cette journée, organisée à l'initiative du Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement (C.A.U.E) de l'Orne, qui avait programmé également le même jour, la visite de nouveaux lotissements à La Bazoge-Montpinçon, a été l'occasion d'échanger sur nos pratiques. Nos réalisations les ont séduits, autant dans les résultats que dans les démarches d'études, autant d'encouragements pour nous de poursuivre.

> Alain MARSOLLIER



Commission Bâtiments Affaires Sportives – Affaires Scolaires

Les travaux programmés cette année sont réalisés à 90 %

Le personnel et les enfants, utilisateurs de la **cantine** peuvent apprécier le supplément de confort apporté par le changement des fenêtres.

Les 12 fenêtres avec double vitrage et les 3 nouvelles portes en PVC ont été mises en place par la société GITEAU de Meslay (projet de 11.300 €). L'adjonction de rideaux, tout en réchauffant l'espace visuel, contribue à la diminution du niveau sonore. En groupe, les enfants ont toujours tendance à élever la voix et l'addition des décibels pouvait nuire à la tranquillité requise au moment du repas.

Les travaux dans cette zone seront terminés quand vous lirez ces lignes, puisque le peintre, M. Blot, qui ne peut intervenir qu'en dehors des périodes scolaires (et la cantine est fermée entre Noël et le nouvel an), aura terminé la peinture du local laverie-sanitaires des petits.



Toutes les gouttières en PVC qui avaient l'âge du **complexe sportif** ont été changées par l'entreprise Olivier de Soulgé. Nous en profiterons pour installer cet hiver avec les employés municipaux un système de récupération et de stockage des eaux pluviales. Vous avez tous pu cet été juger du triste état des fleurs du bourg. L'arrosage était interdit par arrêté préfectoral, sauf sous réserve d'avoir de l'eau stockée. L'achat d'une citerne de réforme à la société Lactalis, remplie avec les eaux d'hiver et de printemps, nous dépannera un peu en cas de sécheresse. La surface couverte des gymnases est très importante, et l'idéal sera de multiplier dans un deuxième temps ces ressources.

Le portail du cimetière avait déjà entièrement été rénové. Il restait la croix du mur d'angle du cimetière dans un piteux état. C'est refait par la même société (Beslier).

La porte d'entrée de la **Poste** doit être elle aussi changée. Nous étudions actuellement la mise en place d'une rampe aux normes actuelles pour permettre aux handicapés l'accès à ce bâtiment public.

Beaucoup d'autres actions, moins visibles souvent, sont menées pour que des solutions techniques en adéquation avec nos ressources permettent d'utiliser au mieux toutes les infrastructures de notre commune. Quand un projet est abandonné ou différé (2^e phase de la rénovation du transept sud de l'église par exemple), c'est qu'il nous est impossible de l'engager actuellement sans hypothéquer par ailleurs nos possibilités d'investissement.

> Jean-Marc DUPUIS

Commission Voirie Environnement Espace vert

FLEURISSEMENT 2005

Une réunion avec remise de prix fleurissement pour la région a eu lieu le 5/11/2005 à Trélazé.

Petite déception pour Argentré Une 3ème fleur était espérée, mais nous n'avons eu confirmation que de la 2ème fleur seulement.

3 communes en Mayenne obtiennent une fleur supplémentaire ??

La 3ème fleur est proche !!! Peut-être en 2006 !!!

Continuons tous ensemble nos efforts de fleurissement afin de rendre notre cité toujours plus accueillante.

FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS

Remise de prix à Montaudin le 26/11/2005. Cette année encore Argentré à été particulièrement remarqué et félicité pour son remarquable fleurissement de printemps, en 2004 : 1er prix, en 2005 : hors concours.

REMISE DE PRIX - MAISONS FLEURIES

Le 22/10/2005 : Cette réunion était animée par Marina Juin responsable fleurissement de la Mayenne.

Composition du Jury : Sylvie LEFRAY, Catherine VANNIER, Laurent TULARD, Serge BESHER, Henri MEZIÈRE.

PALMARÈS 2005

1ère catégorie

Maison avec jardin

Hors concours : M. Mme BLIN Guy 23, rue des Rochers

1er : M. Mme DAVOUST Marcel 3, rue du Champ
de la Vigne

2ème : M. Mme JUDON 6 rue du Bocage



2ème catégorie

Décor floral voie publique

Hors concours : M. Mme MARTEAU André Le Palis

1er : Mme BRUNET 21 rue des sports

2ème : M. MARTEAU Albert La Croix Picard



3ème catégorie

Balcon et terrasse, cours et jardinets

Hors concours : M. Mme LANDAIS André 2 rue des Rochers

1er : Mme PLÉVIN 2 rue des Mésanges

2ème : M. Mme DUPUIS 13 rue du Maine



4ème catégorie

Commerces

Hors concours : Bureau Tabac ROBINET

1er : M. Mme MAUDET Place de l'église

2ème : M. NEEL 4, rue du Maine

COMITÉ DE GESTION DU PLAN D'EAU

Fermeture de la pêche au plan d'eau le 15/11/2005.

Réouverture en février 2006 pour la pêche à la truite.

Comme les années passées un fort réempoissonnement sera effectué en fin d'année.

> Henri MEZIÈRE

SNC Concorde file à la Carie

SNC Concorde, entreprise de confection de chemises et chemisiers, s'est installée zone de la Carie, dans un bâtiment taillé sur mesure.

Argentréen au pas dynamique, Patrick Martinez a déménagé sa société SNC Concorde de Laval pour venir dans la zone de la Carie, il y a six mois. Le bâtiment, concédé par Laval Agglo, est composé de bureaux (300 m²) et d'un vaste atelier (2200 m²). L'entreprise est spécialisée dans le service de produits haut de gamme, en petites séries et pièces uniques. Elle fabrique du « vêtement image » pour le personnel du Musée du Louvre à Paris, pour Régional Airlines, les Transports en commun de Lyon, de Toulouse, mais aussi du prêt-à-porter masculin et féminin. En plus de sa propre marque, Préfixe, elle compte de grands noms comme IKKS, Fil à Fil, Agnes B, Balenciaga haute couture, Thierry Mugler... « Toujours pour des séries de 10 à 50 pièces, du sur-mesure, et de la vente à domicile » précise le dirigeant, qui se dit « très satisfait » de sa nouvelle usine. « Dans la confection, nous avons besoin d'espace. Ici le local est idéal ! Et la zone est très accessible pour nos clients. La Carie évoluera à l'avenir » prévoit-il, optimiste.



Chiffre d'affaires de 3,3 M€

A l'origine, dans les années 50/60, l'entreprise mayennaise s'appelait Bellesteste et était basée rue du Bourry à Laval. « Je suis rentré comme salarié en 1976, et j'ai pris la direction en 1993. Je l'ai rebaptisée Société Nouvelle Concorde, car Concorde était notre marque historique pour la grande distribution » raconte Patrick Martinez. Et de poursuivre : « Il fallait trouver des locaux adaptés à nos nouvelles



activités : chemises, chemisiers, caleçons hommes, jupes et même jupon de mariée, et de plus en plus de petites séries ».

La société compte actuellement une centaine de personnes. La fabrication est assurée pour les deux tiers par le site argentréen, le reste étant réalisé en Tunisie. SNC Concorde affiche un chiffre d'affaires de 3.300.000 euros pour 2005, soit une légère augmentation par rapport à 2004. Une belle performance sur un marché qui reste très concurrentiel... « Le cap pour 2006 : poursuivre le développement vers le service de produits sur mesure et créateurs. Là, il y a du potentiel ! » conclut, tout sourire, le chef d'entreprise.

► Barbara BOISNARD



A Argentré, 30 sapeurs-pompiers veillent sur vous



Trente sapeurs-pompiers veillent à la sécurité des habitants sur le secteur d'Argentré, de La Chapelle-Anthénaise et Louvigné. Ils ont célébré la Sainte Barbe, le 10 décembre dernier, et s'apprêtent à accueillir de nouvelles recrues.

Comme chaque année, la Sainte Barbe a été l'occasion, le 10 décembre, d'une revue des troupes, d'un défilé dans la commune et de la remise des médailles en présence des élus locaux... Au centre de secours d'Argentré, quatre équipes de sept sapeurs-pompiers volontaires assurent une astreinte d'une semaine à tour de rôle. Ils sont encadrés par le capitaine et pompier professionnel Frédéric Queyroi, chef du centre par intérim depuis deux ans et demi. « Ma mission était de former le futur chef qui sera le sergent Collet, d'augmenter les effectifs, de remplacer le matériel roulant et mettre en place un organigramme pour responsabiliser chacun » dit-il. Mission accomplie. « A mon arrivée, ils n'étaient que 19 volontaires. Nous avons gagné dix personnes de plus, en comptant l'infirmier » se réjouit-il. Des recrues plutôt jeunes, puisque la moyenne d'âge de l'équipe est de trente ans. Ils interviennent sur le secteur d'Argentré, La Chapelle-Anthénaise et Louvigné, mais peuvent aussi être appelés en renfort sur les secteurs voisins.

140 interventions en 2005

Le centre a réalisé 140 interventions en 2005, dont 100 pour des secours à personnes, 20 pour des incendies, et le reste en opérations diverses (nids de guêpes, arbres sur la chaussée, etc...). « Nous intervenons peu pour des accidents de la circulation. Il y en a beaucoup moins qu'auparavant. La tendance nationale est à la baisse » relève le capitaine. Par ailleurs, une manœuvre a lieu une fois par mois pour le maintien des acquis.

Confrontés à des situations nouvelles, dangereuses, les sapeurs-pompiers suivent des formations chaque année. L'équipe participe aussi à des compétitions sportives officielles : cross, parcours sportif, et duathlon (course à pied et vélo) selon le calendrier départemental. « Il y a eu une forte participation cette année, et nous avons eu de bons résultats. Bref, le bilan est positif ! » ajoute encore le chef du centre. Et de lancer un appel : « Il faudrait encore deux ou trois recrues supplémentaires pour garder l'équilibre des effectifs. » Avis aux intéressés... Seule condition : être disponible !



Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »

7 bis rue des Rochers - 53210 Argentré

Tél : 02-43-37-33-46 - e-mail : dauphins.ecole@wanadoo.fr

Cette année l'Ecole Maternelle les Dauphins accueille 108 élèves. En juin, nous avons dit au revoir à Annie THOMAS (la maîtresse des moyens-grands) qui est partie à Laval pour un poste de maître de soutien. Celle-ci a été remplacée par Patricia BONDIS, à mi-temps cette année, et dont le mi-temps est complété par Alexandra JANDOT. Par ailleurs, l'équipe pédagogique reste la même, Hélène ROBERT pour les petits, Marie-Claude THUILLIER pour les petits-moyens et Annabelle MALASSET pour les grands et la direction. Pas de changement du côté des ATSEM.

Contrairement à ce que nous avons annoncé l'an passé, c'est cette année la dernière année du projet pédagogique actuel : « faire de l'enfant un adulte informé et concerné par son environnement ». Nous continuons donc à trier nos déchets, à entretenir notre jardin potager et à observer le paysage. C'est dans ce cadre que Mayenne Nature Environnement est intervenu en juin pour observer la faune microscopique de l'étang avec les grands, que les petits sont allés visiter le potager de Janine BALIDAS notre ancienne ATSEM, que les moyens-grands sont allés visiter une ferme et que les petits-moyens ont vu de magnifiques tournesols pousser dans leur jardin.



Cette année, nous attendons avec impatience de goûter la mâche, de voir apparaître les tulipes, les crocus et les narcisses... De plus, nous sommes déjà allés voir une exposition d'art contemporain à la Chapelle du Gêneuil à Château-Gontier sur le thème du sommeil. Nous avons vu 6 courts métrages proposés par Atmosphère 53 au Cinéville. En mars, nous accueillons le spectacle de marionnettes « Pierre et le Loup », en avril, le carnaval, en juin la fête de plein air et d'autres sorties en prévisions...

> A bientôt, l'équipe pédagogique de l'Ecole Maternelle les Dauphins

Ecole Jacques-Yves Cousteau

Ouverture d'une classe

Face à l'augmentation du nombre d'élèves, l'école élémentaire publique a pu ouvrir une 6ème classe, à la rentrée de septembre. Ce qui a permis à l'équipe pédagogique de privilégier les deux classes de CP lors de la répartition.

Nouvelles technologies

Toutes les classes de l'école sont désormais reliées entre elles et connectées à internet. Le réseau a été installé par les enseignants à la fin des vacances d'été. Cela permet entre autres de mettre en œuvre plus facilement des projets départementaux tels que le « défi-lecture » ou le « rallye mathématiques ».

Découverte de la bibliothèque municipale

Grâce à un partenariat entre l'école, la Municipalité et les membres de la bibliothèque municipale, tous les élèves ont pu participer à une animation leur permettant de découvrir la bibliothèque rue de la Vallée.

Les différents thèmes abordés ont été les suivants :

- > Les règles de vie dans ce lieu
- > Connaissance des différents secteurs
- > Découvrir et savoir choisir un livre

En outre les élèves de la classe de CM2 participent au concours « Roman jeune ». Une rencontre avec l'auteur du roman choisi sera programmée à la fin de l'année scolaire.

Ecole découverte cirque

L'équipe pédagogique a souhaité faire découvrir aux élèves de l'école les Arts du Cirque en mettant en place un projet d'école permettant la sensibilisation et l'initiation sur les métiers du cirque.

La semaine du 27 mars au 31 mars 2006, les artistes du cirque Métropole de Rennes viendront travailler avec les enfants en leur offrant la possibilité de découvrir certains ateliers : jonglage, équilibre, trapèze, acrobatie ...

Ces activités favoriseront un bon développement de la motricité, de l'habileté tout en respectant les règles de sécurité vis à vis des autres et de soi-même.

Deux spectacles auront lieu sur la commune, sous un chapiteau pouvant accueillir 700 personnes.

Le mardi soir 28 mars : représentation de gala par les professionnels.

Le vendredi soir 31 mars : Spectacle des « apprentis artistes » qui auront été auparavant maquillés par les professionnels.

Venez nombreux !!!

Au sein des classes, les élèves travailleront dans différentes disciplines :

- > Productions d'écrits variés (compte-rendus, invitations...)
- > Lecture (sur le thème : le monde du cirque)
- > Langage oral (développement et enrichissement du vocabulaire)
- > Education musicale
- > Découverte d'un milieu inconnu
- > Arts visuels (découverte d'œuvres d'arts, réalisation d'affiches...)

Une exposition des différents travaux aura lieu à la fin de l'année scolaire.

Ecole St Cyr-Ste Julitte

Cette année, l'école St Cyr-Ste Julitte connaît de nouveau une augmentation de ses effectifs, notamment en petite section. Les 126 élèves ont accueilli de nouveaux enseignants : Magali GRUDE et Marina LECOT en petite et moyenne sections ; Hugues LEMERCIER, quant à lui, assure 6 heures en CM1-CM2 afin de libérer Sylvie MOCHON, notre directrice, qui consacrera plus de temps aux tâches administratives.

Pour répondre à ces évolutions positives, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) a embauché pour un an une troisième ASEM (Agent de Service en Ecole Maternelle) Aminata CAMARA qui épaulé Nelly RIANI et Nicole TESSIER.



> Nicole TESSIER, Magali GRUDE, Nelly RIANI, Marina LECOT et Aminata CAMARA.



Toujours en tant qu'employeur, l'OGEC a créé un emploi de femme de ménage, celui de Nathalie Barrier, afin d'alléger le temps de travail des institutrices qui participent à cette tâche et de permettre aux ASEM de consacrer le maximum de temps au service des enfants. Lors de l'assemblée générale du 22 Novembre 2005, nous avons renouvelé notre bureau ; notre équipe remercie Pascale JAZAT, Pascal LANDAIS et Cyriaque VANNIER pour leur aide précieuse et constructive au sein de l'école. Nous avons également accueilli un nouveau papa : David LEROISNIER.

Le bureau est constitué de :

- Président : Laurent BOSCHER
- Vice-Président : Xavier LIGONNIERE
- Trésorier : Laurent TULARD
- Trésorière-Adjointe : Valérie SEQUEIRA
- Secrétaire : Sonia TERRIER
- Secrétaire-Adjoint : David LEROISNIER
- Membres : Jean François GODARD, Philippe RICHARD, Arnaud DUCHENE, Jean-Luc LETARNEC, Mr LE TOURNEURS du VAL



L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre St Cyr-Ste Julitte s'efforce d'animer et de participer à la vie de l'école (participation par la présence et participation financière). L'un des rôles de l'APEL c'est aussi d'accueillir les nouveaux parents notamment le jour de la rentrée ou encore lors du pot d'accueil. Cette année avait été relancée l'idée d'une sortie pédestre sur les sentiers d'Argentré. De nombreux parents et enfants s'étaient don-

nés rendez-vous pour cette sortie qui fut un moment privilégié pour échanger et mieux se connaître. Cette rencontre laisse présager de futures manifestations à venir.

L'assemblée générale du 20 septembre fut l'occasion de renouveler le bureau qui est composé ainsi :

- Président : Gilles GERBOUIN
- Vice-président : Paulo SEQUEIRA
- Secrétaire : Estelle RABBE
- Trésorier : Samuel HAMEAU
- Trésorier-Adjoint : Denis THUAULT
- Membres : Fabrice DOISNEAU, Mireille BELOT, Martial FOUCAULT, Etienne PATARD, Agnès ROUEIL, Séverine BOSCHER, Nathalie TULARD, Olivier YOUINO.

A noter la soirée dansante qui aura lieu le 25 mars et la fête de plein air le 18 juin qui clôturera cette année scolaire.

*L'école St Cyr-Ste Julitte
vous souhaite une
BONNE et HEUREUSE
Année 2006 !*



Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

L'Ecole de Musique et de Danse MAURICE RAVEL a vu son effectif s'accroître de 44% depuis 1999 !

Pour la 7^{ème} année consécutive, l'effectif global est en hausse : augmentation de 9 % cette année.

Ainsi, **450 élèves**, encadrés par 19 professeurs et 1 directeur, suivent des cours de danse, de formation musicale vocale et instrumentale.

290 élèves sont inscrits en musique et 178 en danse.

Afin d'en améliorer la proximité, certains cours instrumentaux, de formation musicale et de danse sont dispensés, chaque semaine de la période scolaire, dans des salles de la mairie et dans la salle omnisports de la commune d'Argentré.

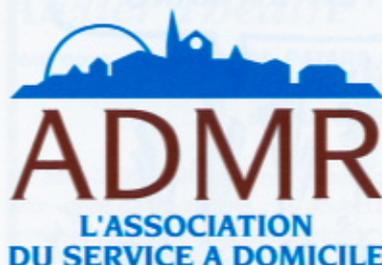


Manifestations 2005-2006

Dimanche 16 octobre 2005	Participation de l'Ensemble vocal à une rencontre de chorales à Mayenne
Samedi 3 décembre 2005	20h00 Téléthon à Bonchamp (avec la participation de l'orchestre, la chorale et les ateliers jazz)
Samedi 14 janvier 2006	19h30 Concert et repas dansant : Les Angenaises à Bonchamp
Samedi 28 janvier 2006	20h30 Concert autour du piano et de l'improvisation, avec Paul Faure, à Parné
Samedi 4 février 2006	Participation de l'Ecole M. Ravel au Fest Noz à Parné
Mardi 7 février 2006	20h00 Concert d'ensembles de bois à l'église de Forcé
Samedi 11 mars 2006	20h30 Concert de l'Orchestre Junior et chorales d'enfants avec orchestre invité (école de musique d'Arnage) à l'église d'Argentré
Dimanche 19 mars 2006	17h00 Participation de l'Ensemble Vocal au concert de l'Orchestre d'Harmonie de Laval (salle polyvalente)
Samedi 1er avril 2006	Concert de l'Orchestre d'Harmonie à Ballon (72) - Déplacement en car
Samedi 8 avril 2006	Master classes avec l'Ensemble Epsilon
Dimanche 9 avril 2006	15h30 Concert de cuivres avec récital d'Epsilon à Bonchamp
Samedi 22 avril 2006	20h30 Concert de fin de stage à Louvigné (avec D. Beutier et compagnie de la Chalouade)
Samedi 13 mai 2006	10h00 Concert éducatif à Bonchamp
Samedi 13 mai 2006	Participation des classes de cuivres
Dimanche 14 mai 2006	aux concerts de Loiron et St Denis de Gastines
Samedi 10 juin 2006	20h30 Concert d'orchestre de guitares à Entrammes
Samedi 17 juin 2006	20h30 Gala de Danse aux Angenaises à Bonchamp
Dimanche 18 juin 2006	Participation d'ensembles à la fête des peintres à Parné
Samedi 24 juin 2006	18h00 Fête de l'Ecole M. Ravel à Parné
Samedi 16 décembre 2006	Concert de l'Orchestre junior à Arnage (72) - Déplacement en car



Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
Christophe Turcant, directeur, au
02.43.91.45.15 ou **06.84.37.69.33**



Association intercommunale d'aide à domicile d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné-sur-Roc et Soulgé-sur-Ouette.

Des services de proximité au cœur de chaque commune

Les buts de l'ADMR sont d'aider moralement et matériellement à domicile toute famille ou personne à tout moment de son existence, de développer la solidarité et la vie locale.

Les caractéristiques de l'ADMR sont la proximité de ses services, le bénévolat de ses responsables, la volonté de créer de vrais emplois en milieu rural notamment pour les femmes, le souci d'offrir des services de qualité.

L'ADMR garantit le strict respect de la liberté de chacun, une réponse rapide, un service adapté, le suivi et l'adaptation de ses prestations, la qualification du personnel.

Vous avez besoin d'aide ?

L'un de nos services peut vous changer la vie :

Familles, Personnes Agées, Personnes Malades ou Handicapées, tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile : tâches ménagères, entretien du cadre de vie, aide à la personne (toilette, habillage), accompagnement, écoute, soutien moral et éducatif, courses, garde à domicile, sortie d'hôpital, arrivée d'un nouvel enfant, téléassistance, portage des repas etc...

Les moyens humains de l'ADMR

26 bénévoles assurent l'accueil et l'écoute des usagers, la mise en place et le suivi des interventions, les liaisons avec les autres services, les demandes et suivi de prise en charge financière, le recrutement, l'encadrement, l'organisation des salariés, la comptabilité des services.

L'implication des bénévoles est l'une des caractéristiques fortes de l'ADMR permettant l'exercice d'une solidarité de proximité, la préservation et la création du lien social. *Toute personne intéressée peut demander à rejoindre l'équipe ADMR de sa localité.*

24 Aides à Domicile permettent aux personnes aidées de se maintenir dans leur milieu de vie habituel, de préserver leur autonomie et d'éviter la rupture de liens sociaux

1 technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) intervient auprès des parents en cas de maladie, maternité, surcharges ou difficultés sociales diverses.

1 secrétaire à temps partiel seconde les bénévoles. A noter que les communes participent financièrement au fonctionnement du secrétariat.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Quels que soient votre âge, votre situation, l'ADMR trouve la solution adaptée à vos besoins.

Important aussi : vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Les tickets Emploi Service sont acceptés pour le règlement des frais d'intervention.

Pour faire appel à L'ADMR ou pour obtenir des informations, contacter le secrétariat :

Association ADMR d'Argentré

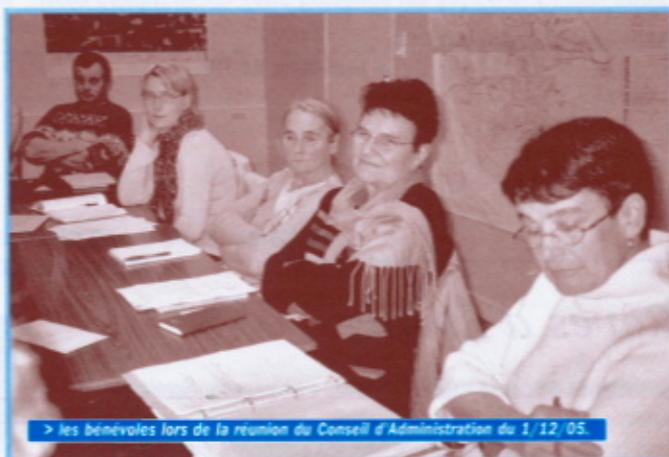
32, rue du Maine - 53210 Argentré

tél 02-43-68-15-41

permanences :

9h-12h30 lundi, mardi, jeudi

13h30-16h30 vendredi



> les bénévoles lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1/12/05.

Association «Les Babies»



Après 3 ans de fonctionnement l'association "les Babies" a toujours du succès, environ 24 enfants avec les assistantes maternelles ou leurs mamans se réunissent chaque semaine le mardi et le jeudi matin de: 9h30 à 11h, dans une salle d'accueil périscolaire. Début 2005 est intervenue une conteuse Nelly Grehalle,

qui revient pour Noël nous jouer un petit conte "Kikoum le petit berger" en attendant l'arrivée du père Noël.

Autres activités ponctuelles des Babies : Notre bourse aux vêtements d'hiver du 1er Octobre 2005 qui fut un succès.

A retenir :

BOURSE

AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ

le 11 Mars 2006,

avec une nouveauté, le dépôt de vêtements adultes (limités à 8 ou 10).

Pour tous renseignements contacter :

Mme Gruaist Marie-Claude

Tél. : 02-43-37-36-77

A.G.O.R.A.

Lors de l'Assemblée générale du 17 novembre 2005, il a été procédé au renouvellement du bureau.

Président : Jean Marc Boutet
Secrétaire : Christine Garry
Trésorière : Nadine Fiori

A.G.O.R.A. : Une Association qui réunit les représentants des parents des enfants qui fréquentent la garderie et le restaurant scolaire, les représentants des employés et les membres de la commission Administration Générale.

But : Améliorer les services de garderie et de restauration.

Actions réalisées en 2005 après consultation des membres, discussion en commission et acceptation lors du vote du budget :

1. Changement et pose de fenêtres et portes double vitrage dans la salle de la cantine ainsi que le changement des rideaux : cela a permis d'atténuer le bruit.
2. La pose de rideaux salle de la Vallée a également permis d'atténuer la résonance.
3. Formation du personnel :
 - > CAP réussi pour 1 personne et 1 stagiaire.
 - > 1er secours pour 8 personnes.
 - > Formation spécifique pour 10 encadrants.
4. consultation fréquente d'une diététicienne.

Bonne année à toutes et à tous

> Jean-Marc BOUTET



Rêves d'Étoiles

L'association de danse « Rêves d'Étoiles » a tenu son assemblée générale le 7 octobre 2005, à Argentré.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes à cette soirée.

L'association organise son gala de danse le 17 juin 2006, aux Angenoises à Bonchamp.



Contacts : Marie-Odile Rouxel (Argentré) 02.43.37.36.17

Si des adultes sont intéressés par un cours de danse, sur la commune d'Argentré, merci de prendre contact avec Mr TURCANT (école de musique et de danse « Maurice Ravel ») au 02.43.91.45.15 ou 06.84.37.69.33

Atelier Théâtre

Pour nous contacter : **M. PATARD Etienne ☎ 02 43 37 30 49**
M. BEAUDET Didier ☎ 02 43 66 11 53
 e-mail : atelierargentre@aol.com

La saison 2005-2006 confirme l'intérêt porté à l'activité théâtrale puisque l'effectif atteint cette année 63 inscriptions ; 16 adultes et 47 enfants et adolescents vont pendant 25 semaines apprendre diverses techniques, vont se surprendre et se dépasser à travers cet art, et tout particulièrement l'approche du théâtre contemporain.

Alors que les adultes seront encadrés par Sandrine MONCEAU du «Théâtre Dû», compagnie professionnelle Lavalloise, enfants et adolescents resteront sous la houlette de Bertrand FOURNIER, également de la même compagnie.

Aux vacances de la Toussaint, le stagé d'initiation a regroupé huit jeunes argentréens ; 25 heures de travail pour vous présenter un spectacle de grande qualité «le destin d'Opaline», mis en scène par Sandrine MONCEAU. Nous regrettons cependant l'absence d'enfants de Soulgé et Louvigné qui l'an dernier avaient répondu présents. Cette saynète fut jouée à nouveau lors de la soirée festive du 19 novembre ; ce fut l'occasion pour le groupe adultes de proposer quelques tranches de répétition, où le clown théâtral demeure l'objectif principal de cette année.



Le résultat final des 4 groupes sera présenté lors des 19, 20 et 21 mai 2006 où nous vous attendons nombreux.

Enfin cette année, l'atelier voulant se promouvoir au-delà des frontières d'Argentré, s'est doté d'un outil de communication personnalisé, à savoir un logo réalisé par Thomas BOUILLY, qui n'hésite pas chaque année à esquisser les dessins de nos affiches avec talent et nous l'en remercions vivement.

N'oublions pas que l'activité a un coût et que grâce aux quelques bénévoles qui ne comptent pas leur temps et au soutien de la municipalité, cette activité est accessible à tous.

Nous comptons sur votre présence les 19, 20 et 21 mai 2006.



Amicale laïque des écoles publiques

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Mme DEXET Sandrine : 02.43.37.82.51 ou 06.03.69.55.86

Mr COCHARD Christophe : 02.43.66.11.65

Pour vos questions ou vos idées :

e-mail : sue-dexet@lavache.com

L'Amicale Laïque est, rappelons-le, une association qui a pour but de collecter des fonds pour financer le plus de sorties éducatives possible pour les écoles publiques d'Argentré.

Le bureau se compose de :

Président : Cochard Christophe

Vice-Présidente : Dexet Sandrine

Trésorière : Esnault Sonia

Trésorière adjointe : Sabin Sophie

Secrétaire : Bricard Laurence

Secrétaire adjointe : Paris Virginie

Membres : Boisard Laura, Valery Sandrine,

Madiot Caroline, Guemas Evelyne,

Lenain Stéphanie, Veron Thierry,

Davenel Sylvain, Le Godais Laurent,

Chemin Pascal, Soutif Régis, Mézière Gaëlle.

Les bénéfices des manifestations organisées pendant l'année 2004/2005 ont été versés à l'école maternelle « Les Dauphins » (2300 €), à l'école primaire « Jacques-Yves Cousteau » (600 €) avec le financement de la semaine du cirque du 27 mars au 31 mars 2006 pour les élèves de l'école primaire. Nous vous attendons pour la fête de Noël le 17 décembre 2005 à la salle des fêtes, ainsi que le **repas dansant le 18 mars 2006.**

Club des Aînés Vallée de La Jouanne

Toujours fidèle à son rôle d'animation, le Club des aînés a su profiter des belles journées de l'été.

Le 14 juin, 46 aînés ont participé au voyage d'une journée à "la ria d'Etel" avec visite du musée des thoniers à Etel : 2 siècles d'histoire où la terre et la mer s'unissent pour retracer les grands événements qui ont forgé le paysage de ce port breton. Passage à la presqu'île de St-Cado, remarquable site au bord de la rivière, petite mer sauvage et mystérieuse parsemée d'îles et îlots ; Sur la route du retour arrêt sur le port de La Trinité.



Le 8 septembre, pique-nique au parc des loisirs suivi d'un après-midi jeux de cartes, pétanque, promenade. 50 aînés ont apprécié cette belle journée ensoleillée.

Le 15 septembre, voyage d'une journée "les jeudis du Pin". Visite du château Vendeuvre prototype d'une demeure raffinée du 18ème siècle. Visite des jardins dissimulés parmi les arbres rares et constructions fantaisie. L'après-midi nous avons assisté à une présentation harmonieuse des étalons du Pin combinant cheval et musique, dans la majestueuse et lumineuse cours de Colbert. Visite guidée du Haras national du Pin, l'un des plus célèbres haras du monde. 48 aînés ont profité de cette belle journée.

Les 4 septembre et 9 octobre, après-midi dansante dans une ambiance familiale.

Le 19 novembre, 30ème anniversaire du Club des aînés de La Jouanne ; Le président Emile Brault avait invité tous les adhérents au restaurant du Petit Cabanon pour fêter cet événement. 95 aînés étaient présents. En présence de Christian Lefort, maire, Emile Brault a retracé la vie du Club devant 2 adhérents de la première heure Marie-Louise Marteau et Gabrielle Gendron ainsi que du président d'honneur (à l'époque alors maire) René Brisard qui est aujourd'hui le doyen des argentréens. Avant de passer au repas la chorale du Club a interprété la chanson du "30ème anniversaire" composée par Emile Brault sur l'air de "Je cherche fortune".

Nos randonnées pédestres de juin à novembre.

Notre responsable Cyr Vannier nous a fait découvrir les sentiers de La Chapelle-Anthenaise, les sentiers de Montroux, les Faluères, Le Grillot, le Montbesnard, La Bodardière, le château d'Hautrive etc... après la marche rendez-vous à la salle des fêtes pour le pot de l'amitié offert par la club et nos amis Albert, Bernard et Rolande, merci de cet accueil convivial.

Assemblée Générale le 12 janvier 2006, jeunes retraités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Refrain

Levons notre verre
En l'honneur des R'traités(e)
On est venu pour s'amuser
Allez debout les invités(e)
C'est l'instant de trinquer
A la santé des 30 années

1^{er} couplet

Ils sont venus (bis)
D'Argentré (bis)
Et puis de Bonchamp (bis)
Et de la Chapelle (bis)
Et puis de Laval (bis)
Et de Montsûrs (bis)
Et aussi de Brée (bis)
Et de Louigné (bis)

2^{ème} couplet

Et maintenant (bis)
Les retraités(e) (bis)
Se la coulent douce (bis)
Dans leur maison (bis)
Quand faut donner (bis)
Un coup de collier (bis)
Ils sont tout de suite (bis)
Très débordés (bis)

3^{ème} couplet

Même si la vie (bis)
N'est pas facile (bis)
Tous les amis(e) (bis)
La rend plus gaie (bis)
Alors trinquons (bis)
Buvons un coup (bis)
A leur santé (bis)
Vive les R'traités(e) (bis)

Familles Rurales

L'Assemblée Générale de Familles Rurales s'est tenue à la mairie le vendredi 2 décembre 2005 : occasion de faire le bilan des activités pour l'année 2004/2005.

Progression des participantes en gymnastique, avec le cours du mercredi après-midi assurée par Aurélie Boittin, 20 personnes y sont inscrites. Depuis la rentrée de septembre 2005, un nouveau cours existe le samedi matin de 9 heures à 10 heures, en complément du cours du lundi soir assuré par Sonia Guérot avec 42 personnes.

Stabilité des effectifs dans les autres activités.

Mme Nathalie Hutter, directrice d'Atlantic Santé, agence de communication sur la nutrition et Melle Marine Mortier diététicienne sont intervenues pour parler de l'équilibre alimentaire.

Le Conseil d'administration a procédé au renouvellement du bureau :

Présidente : Nicole Labille
 Vice-présidente : Monique Juhel
 Trésorière : Marie-Odile Rivière
 Secrétaire : Brigitte Dubray

Un pot de l'amitié a clos cette soirée

Initiation aux arts martiaux japonais

Depuis novembre 2005, une nouvelle activité a vu le jour à Familles Rurales. Il s'agit de l'initiation aux arts martiaux japonais : judo, haïkido, self défense et le kobudo d'Okinawa. M Martial TERRAILLON d'Argentré assure les cours les jeudis à la salle des fêtes de 19 heures à 20 heures. Les arts martiaux japonais aident à prendre confiance en soi et à devenir plus autonome en se confrontant aux autres. Précision des gestes, concentration, canalisation de son énergie, valorisation de sa progression sans exiger de performances excessives.

L'activité rassemble une dizaine de personnes actuellement mais il est toujours possible de s'inscrire.



AAPP « La Jouanne » Société de pêche (Argentré-Bonchamp)

LA PÊCHE : UNE PASSION

La pêche est une passion qui mérite d'être mieux connue. Elle demeure un loisir accessible à tous et procure des joies sans cesse renouvelées à tout âge.

Le rôle de la société locale est de veiller à la protection du patrimoine piscicole. Elle rassemble des bénévoles et a pour but de gérer les droits de pêche et d'effectuer des travaux de mise en valeur piscicole :

entretien de la rivière La Jouanne,
 gestion des 4 frayères, 3 à Argentré et 1 à Bonchamp qui servent à repeupler la rivière avec les alevins élevés dans ces lieux.

Deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe du président Pierre Chesnel, il s'agit de Roland Gouget d'Argentré et de Anthony Fauchard de Soulgé-sur-Ouette.

Les pêcheurs sont invités à prendre leur carte soit à Argentré soit à Bonchamp afin de soutenir l'action des bénévoles et favoriser ainsi le fonctionnement de notre société.

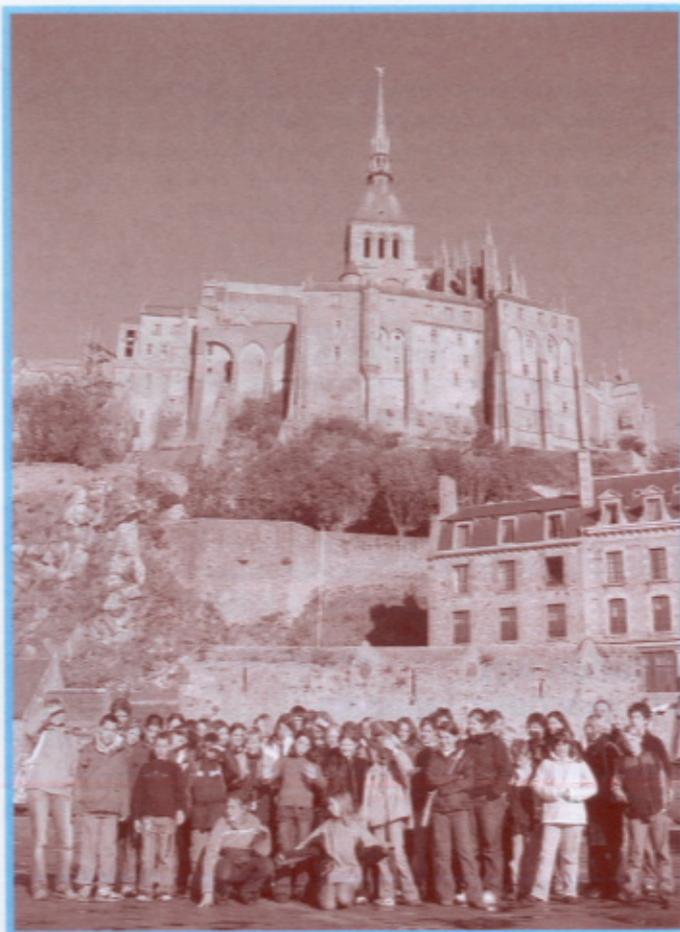
Bonne pêche à tous sur les rives de La Jouanne !

Comité de Jumelage

En route pour l'Allemagne du 25 au 28 mai 2006

En juillet 2004, une trentaine de jeunes d'Argentré et de Louvigné avait fait le déplacement à Babenhausen pour découvrir la Bavière. Au programme de ce séjour : visite de la ville de Babenhausen, rencontre des correspondants, activités en commun et visite de Munich avec, cerise sur le gâteau, un entraînement du Bayern de Munich en direct. Un souvenir qui restera longtemps gravé dans les mémoires grâce à l'accueil de qualité réservé par le comité de jumelage de Babenhausen.

Il était bien normal d'accueillir à notre tour les jeunes bavarois. Aussi, durant les dernières vacances de la Toussaint, 32 jeunes allemands de Babenhausen sont venus revoir leurs amis français restés fidèles au jumelage, une excellente chose pour l'avenir de l'association. Le car, conduit par Dieter Miller, un habitué des 1080 km qui nous séparent de notre commune jumelle, est arrivé à Laval dans la soirée du samedi 29 octobre. Direction l'auberge de jeunesse de Laval (en face du stade) pour une nuit de repos bien méritée. Le lendemain, après la messe célébrée à Louvigné par le Père Segretain, tous les participants, français comme allemands, se sont retrouvés à Argentré pour déjeuner. Occasion de se revoir après ces quelques mois de séparation. Après une visite de l'école de Louvigné, l'après midi était consacré à un grand jeu de piste dans le bourg d'Argentré, préparé par Katy Aulair, animatrice jeunesse d'Argentré.



Le lendemain matin, direction la plage pour la cinquantaine de participants avec un séjour à Saint Malo. Au programme de ces deux journées, jeux sur la plage, bien sûr, mais aussi visite de Saint Malo intra-Muros, balade déguisée pour Halloween sur le sillon et, clou du séjour, la visite du Mont Saint Michel. Occasion pour tout le monde de découvrir ce patrimoine pourtant tout proche mais souvent mal connu : « Quelle est la différence entre un pirate et un corsaire ? », « Pourquoi le Mont Saint Michel est-il en Normandie ? »...

Après les embruns, retour à Louvigné pour la journée du mercredi. Au programme, atelier cœur en pain d'épice pour les plus gourmands ou décoration des plaques de bois qui seront hissées sur le mât de mai qui s'élèvera au printemps. La soirée s'est terminée dans les familles françaises qui ont pu faire goûter l'hospitalité française à nos amis.



Pour les deux derniers jours, les jeunes allemands (*argentréens et louvignéens ayant retrouvé le chemin de l'école*) ont été accueillis au Conseil Général par le président de Souabe Mayenne. Ils ont également visité le collège de La Salle, dégusté la fabrication de la chocolaterie Réauté et grimpé dans les arbres lors d'une après midi « Accrobranches » au Bois de Forcé. Un séjour fort apprécié qui s'est terminé dans la convivialité à la salle des fêtes d'Argentré avec une « soirée disco ». Occasion pour tout le monde de se dire au revoir et « à très bientôt ». Au nom du comité de jumelage, encore un grand merci à toutes les personnes qui ont fait du jumelage des jeunes une réussite... et à très bientôt pour le prochain jumelage ! En effet, le comité de jumelage organise un **grand déplacement à Babenhausen** en profitant du pont de l'ascension, **du 25 au 28 mai 2006. Réservez dès maintenant votre week-end !!!** Tous les argentréens et les louvignéens sont bien entendu invités à venir.

Le fil rouge de ces 4 jours en terres bavaroises : « à la découverte du prince de Babenhausen ». Au programme : excursion à Augsburg pour découvrir la plus ancienne cité sociale du monde, participation à la fête de la musique de Klosterbeuren, réception par leurs excellences Leopold et Markus Fugger, comte de Babenhausen, discussion sur l'élargissement de l'Europe et, bien sûr, découverte de la gastronomie bavaroise... Comme d'habitude, les organisateurs précisent que la maîtrise de la langue n'est pas obligatoire, le comité allemand ayant tout organisé pour que tout se passe au mieux.

Renseignements sur le site :

www.argentre-louvigne-babenhausen.com
par e-mail : info@argentre-louvigne-babenhausen.com
ou auprès du président Olivier BÉNARD au 02.43.02.03.73.

PS : les personnes qui souhaitent correspondre avec leurs amis de Babenhausen peuvent toujours utiliser « la boîte à traduction », un service gratuit et rapide de traduction (d'allemand en français ou de français en allemand) proposé par le comité. Rendez-vous dans les mairies pour plus d'informations.

Edito du président de l'US Argentré

L'U.S. Argentré, c'est **709 adhérents** pour la saison **2005-2006** qui se décomposent de la façon suivante :

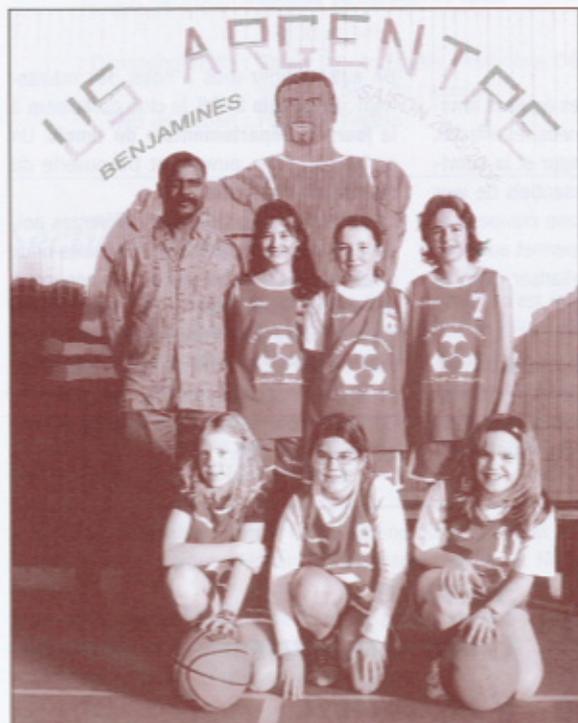
BMX	36
Cyclo	25
Gymnastique	26
Football	210
Pétanque	64
Randonnée	61
Tennis	130
Volley ball	34
Basket-ball	95
Tennis de table	29

Section Basket ball

Contacts : Sandrine ZINS - ☎ 02 43 37 86 08
Alain BENOIT - ☎ 06 16 47 43 11

A ce jour, nous comptons **78 licenciés**, effectif en baisse par rapport à l'année précédente. Par contre, 17 enfants de moins de 8 ans, ont rejoint le club, et nous nous en réjouissons.

9 équipes sont engagées en championnat départemental, dont trois en entente avec le club de Soulgé et une avec Bonchamp. Toujours en entente avec Soulgé, 2 équipes seniors loisirs ont été mises en place.



Très bon début de saison pour nos benjamines et nos poussins qui terminent la première phase, en tête de classement ainsi que pour nos seniors évoluant en 2ème division.

Nous remercions **notre partenaire « le bistrot »** d'avoir une nouvelle fois sponsorisé, une de nos équipes.

Le club a été endeuillé par la disparition de Fabien. Nous pensons bien à lui ainsi qu'à sa famille.



Le comité directeur de l'US Argentré est composé de bénévoles issus des Sections Sportives.

Son rôle est avant tout Fédérateur, on y discute la gestion des équipements sportifs, la répartition de la subvention municipale ainsi que des heures de l'animateur sportif (Cyrille Prual).

Cette structure a pour vocation d'être l'interlocutrice près de la municipalité pour faire remonter les doléances des différentes sections sportives, également être associée à la réflexion sur des projets d'équipements futurs à impulser et animer des initiatives, telles que le FORUM des Sections Sportives ...

Voici en résumé les objectifs de l'US Argentré.

Cette grande famille sportive, animée par des valeurs éducatives et de partage fonctionne avec des bénévoles.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, les encourager et les aider dans leurs initiatives.

> Marcel CHESNAY

Section Randonnée Pédestre

A droite, à gauche de la chaussée, où dois-je me mettre quand je circule à pied ? Je reprendrai la formule chère au regretté Fernand Reynaud : « ça dépend.... »

Sans vouloir me substituer aux autorités certainement plus compétentes que moi, je constate régulièrement que cette question se pose, même quand vous vous promenez simplement en famille le dimanche après-midi pour apporter une aide efficace à une digestion laborieuse... Tout d'abord, en cas de trottoir ou de passage protégé, la question ne se pose pas tant la réponse est évidente, mais en campagne...?

Les articles R.412-34 et suivants du Code de la route nous éclairent :

- Pour les piétons circulant **isolément ou en groupe non organisé** mais en **colonne par un** (c'est vous le dimanche si vous marchez les uns derrière les autres !) : Hors agglomération, circuler **sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de la marche**,... sauf si cela est de nature à compromettre votre sécurité ou sauf circonstances exceptionnelles !
- Pour les piétons circulant en **groupes organisés** (convois, cortèges, processions), déplacez-vous **sur la droite de la chaussée dans le sens de la marche de manière à laisser libre au moins toute la moitié de gauche**, cependant, si vous êtes en colonne par un, repassez du côté gauche... sauf si cela est de nature à compromettre votre sécurité ou sauf circonstances exceptionnelles !

Mais c'est quoi une colonne par un ?

C'est aligné, bien sûr, mais pas plus long que 20 mètres. Sans cela, faire plusieurs colonnes... mais chacune distante de l'autre d'au moins 50 mètres.

De plus, **la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante**, chaque colonne ou élément de colonne empruntant la chaussée doit être signalé, à l'avant par au moins un **feu blanc ou jaune allumé**, et à l'arrière par au moins un **feu rouge allumé**, visibles au moins à 150 mètres par temps clair et placés du côté opposé au bord de la chaussée qu'il longe.

Vous avez tout compris ?

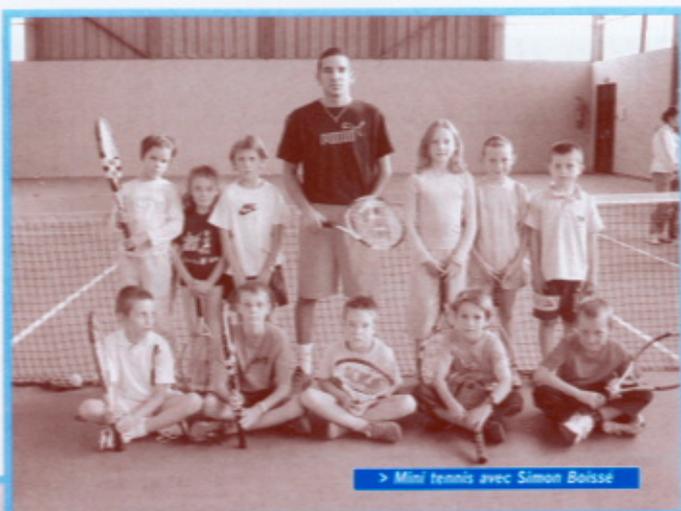
J'espère, mais heureusement, il reste toujours la touche d'appréciation personnelle du danger qui fournira un sujet de controverse chez les promeneurs, et pendant qu'ils discutent de cela, ils ne disent pas de mal du voisin !

> Jean-Marc DUPUIS

Section TENNIS

Pour les jeunes, cette année, l'école de tennis est placée sous la responsabilité de Simon Boissé, breveté d'état. Licencié au Tennis Bourmy Lavallois, il fait partie des meilleurs joueurs du département. Il est assisté par Cyrille Prual, l'animateur sportif municipal, qui a suivi une formation d'initiateur Tennis en août dernier.

Côté loisirs, pour les filles, les rassemblements «Mini-Couettes» ont repris avec les clubs environnants. Avec Changé et Louverné, qui participaient déjà l'année passée, Bonchamp et Le Bourmy se sont joints à l'opération. L'objectif est de remotiver les filles à la pratique du tennis.



Les animations vacances scolaires se déroulent sur 4 après-midi, elles sont reconduites sur les vacances de février et de Pâques. Cette activité a pour objectif de faire découvrir le tennis à des enfants qui pratiquent parfois un autre sport (ouvert pour les enfants de 7 à 14 ans). Pour les plus petits, l'année se termine chaque année avec la fête du mini-tennis à Sablé. La prochaine journée aura lieu en juin 2006.

Côté des compétiteurs, 4 équipes garçons sont engagées en championnat départemental. L'équipe 1 des 13-14 ans a réalisé une très belle partie de championnat d'hiver. Au mois de juin, le tournoi Jeunes inscrit au Grand Prix des Pays de Loire est une bonne réussite pour le club. Le nombre d'inscriptions à ce tournoi est un des plus élevés de la région, parfois devant des clubs plus importants en nombre de licenciés.

Pour les adultes,

Côté loisir, un groupe Initiation fonctionne le lundi soir. Pour la 2ème année consécutive, 5 à 6 personnes se retrouvent pendant une heure chaque semaine, dans une ambiance très décontractée.

Côté compétition, 2 équipes participent aux championnats Senior Hommes (une équipe en Régionale et l'autre en Départementale). L'équipe Senior Femme évoluent cette année en Départementale, grâce à une entente avec Bonchamp, qui permet de regrouper des effectifs réduits dans chaque club.

Chez les vétérans, les mêmes équipes fonctionnent depuis quelques années, les effectifs sont stables. La bonne humeur et la convivialité sont les éléments essentiels de leur continuité. Chaque année, une équipe participe à la Coupe d'Eté qui permet aux nouveaux licenciés de se familiariser avec la compétition.

Pour terminer, le tournoi de décembre connaît tous les ans un franc succès (environ 190 inscrits), même quand le calendrier des fêtes de fin d'année complique l'organisation.

Un autre rendez-vous à noter dès maintenant : **le 10 juin 2006,** le club participera à la **journée départementale du tennis.** Un après-midi Porte ouverte et Découverte du tennis sera organisée.

La participation du club aux différentes animations départementales et régionales nous a valu une récompense qui nous a beaucoup fait plaisir. Notre club a été récompensé dans le cadre du Challenge des clubs des Pays de Loire lors de la dernière assemblée générale de la Ligue des Pays de Loire. Ceci est encourageant pour l'équipe de responsables du club.



Section Gymnastique d'entretien

La gymnastique d'entretien a repris ses activités en septembre avec un nombre d'inscrits en augmentation. Les séances se déroulent dans un esprit de convivialité et de bonne coordination grâce à notre moniteur Cyrille Prual.

Section Football

Une saison 2005-2006 bien démarrée. Voilà déjà plus de trois mois que le championnat a débuté. Toujours des effectifs en hausse, surtout chez les jeunes. C'est de bonne augure pour l'avenir avec une équipe poussine supplémentaire et de nombreux débutants. C'est pour cette raison qu'il a fallu à nouveau se re-structurer.



Pour encadrer les jeunes le mercredi, un initiateur de niveau 1 et un animateur de niveau 2 sont mis à la disposition du club par le Lycée Agricole de Laval. Ce soutien permet d'épauler Cyrille Prual ainsi que les quelques parents de joueurs. Un grand merci à eux.

> L'équipe senior A

S'adapte bien à son nouveau championnat. Après sa montée en promotion de 1ère division, elle se classe à la 7ème place pour le moment.

> L'équipe senior B

Caracole en tête du championnat de son groupe. "2ème au classement" elle vise naturellement la montée en division supérieure.

> Les moins de 18 ans

Ont davantage de difficultés, l'effectif est trop jeune mais aussi trop restreint.

> Les moins de 15 ans

L'équipe est constituée en entente avec le club de Louvigné. Cette équipe monte en division supérieure.

> Les moins de 13 ans

N'ont pas réussi leur ascension en division supérieure uniquement à cause d'une différence de 3 buts vis à vis de Montsûrs.

> Pour les benjamins et les poussins

Les résultats sont excellents. Ils vont découvrir l'échelon supérieur juste après la rentrée des vacances scolaires de Noël 2005.

L'ensemble des joueurs apprécie les nouveaux vestiaires, nettement plus spacieux et confortables.

Nous sommes à la recherche de nouveaux sponsors pour l'équipement de nos jeunes. Ils seront les bienvenus.

DATE à retenir :

la journée du club en mai 2006.

N'oubliez surtout pas de vous procurer le nouveau calendrier de toutes les équipes.

Bon Noël et Bonne Année 2006 à tous.

> Bertrand LENAIN

Section Cyclo

Une nouvelle saison vient de redémarrer avec un maintien des effectifs. Plusieurs parcours de différents niveaux sont proposés tout au long de l'année, (les calendriers des parcours ainsi que les différentes manifestations, sont disponibles sur le site Internet de la section ou au 02 43 37 38 99). Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons au sein des différents groupes avec plaisir.

Présidente : Monique GOUGET

Nombres de licenciés : 26, 18 Hommes et 8 Femmes

Horaire de départ : Samedi après midi
13h30 et 14h

Dimanche matin : 9h en Janvier, Février, Novembre, Décembre
8h30, le reste de l'année

Lieu de départ : Place de l'église

Renseignements : 02 43 37 37 32 / 02 43 37 38 99

e-mail : cyclo.argentre@wanadoo.fr

Panneau d'affichage : Sous la pergola

Internet : <http://perso.wanadoo.fr/cyclo.sport.argentre>

Annuaire des associations, site : maville.com

Section BMX

Déjà la fin de l'année sportive, la saison pour nos riders s'est terminée par le championnat du monde à Paris Bercy fin juillet, où 5 pilotes d'Argentré ont contribué à représenter la France.

Octobre 2005, redémarrage de la saison par 2 courses du championnat Régional à Changé et Fontenay-le-Comte, où nos pilotes se sont bien comportés, annonciateur d'une année haute en couleur pour notre club. Trêve hivernale.

> **10 et 11 décembre** : Indoor de St Etienne où trois pilotes argentréens participeront : Florian Genest, Jade Foucher et Niels Foucher.

> **25 et 26 février** : Indoor de Tours, la plupart de nos pilotes participeront à cette compétition...

> **19 mars** : reprise du championnat Régional.

À noter tout de suite dans vos agendas le **16 avril** car notre piste accueillera la 5e manche du championnat Régional.

Année charnière pour le pilote phare du club, Florian Genest, qui passe Elite (la catégorie reine de notre sport) au vu des résultats qu'il a fourni tout au long de l'année 2005.

Nos entraînements ont lieu le mercredi, vendredi et samedi et sont encadrés par Florian Genest, Gérard Laurent et Sylvie Pehan que nous remercions pour leur dévouement.



Toutes personnes intéressées par ce sport peuvent venir essayer tout au long de l'année sans aucun frais car nous pouvons prêter vélos, gants et casques alors n'hésitez pas.

Avant de vous présenter le nouveau bureau, nous tenions à remercier Laurent Besnier pour toutes ses brillantes années de présidence. Merci Laurent.

Président : Lionel Genest
 Secrétaire : Sylvie Gaudin
 Trésorier : Jean Foucher
 Secrétaire adjoint : Fabrice Besnier
 Trésorier adjoint : Gérard Lorent
 Membres : Eric Benoit, Florian Genest,
 Stéphane Garry, Patricia Besnier,
 Jocelyne Bertin, Christophe Champion.



Dates à retenir

> 16 avril 2006

courses Régionales à partir de 13h30 à Argentré

> 17 juin 2006

Soirée moules frites

> 16 septembre 2006

Sémi nocturne

Section Volley-ball

La saison 2005/2006, est déjà bien entamée avec 4 équipes engagées en championnat.

Pour cette nouvelle saison le nombre des licenciés a peu évolué (30) mais la préoccupation de la section concerne l'équipe senior masculine qui évolue toujours en départemental 1 mais voit ses effectifs diminuer et malheureusement les nouvelles recrues se font rares. Mais Argentré n'est pas le seul club à se retrouver dans cette situation quelque peu délicate. Malgré ce soucis d'effectif, le moral est bon et l'équipe reste très motivée afin d'effectuer une bonne saison, autant en championnat qu'en coupe de la Mayenne.

Notre deuxième équipe senior mixte, engagée en championnat loisir, a repris avec assiduité les entraînements et les matchs. Si les victoires ne sont pas encore toujours au rendez-vous, le niveau de jeu continue de s'améliorer et les résultats positifs sont très proches... soyons-en sûr.

Deux équipes jeunes complètent le club : une équipe benjamine mixte et une équipe cadette/junior.

L'équipe benjamine sous la responsabilité de Stéphane Galli a terminé 4^e sur 5 de la première partie du championnat. Ce dernier se déroule en deux types de rencontre, soit des matchs en 2x2 soit en 4x4 ; ce qui a pour avantage d'engendrer peu de temps mort durant les rencontres et permet à tous les joueurs de participer. Une deuxième partie de championnat va reprendre début janvier ainsi que la Coupe de la Mayenne.

Une mention particulière pour notre équipe cadette / junior qui a effectué une première partie de championnat quasi parfaite avec une seule défaite à enregistrer. Pour elles aussi une deuxième partie va commencer en janvier et nous ne pouvons que leur souhaiter de terminer 1^{er} de ce championnat et pourquoi pas une finale en Coupe de la Mayenne ; croisons les doigts pour cette équipe entraînée par Cyrille.

Juste un mot pour vous informer que, comme les années précédentes, une initiation au volley-ball est faite aux élèves de CM1,CM2 des deux écoles d'Argentré, par le comité de volley-ball de la Mayenne. Cette initiation comporte six séances en collaboration avec les enseignants concernés. Suite à ce cycle, les enfants peuvent prendre contact avec les responsables de la section volley-ball afin de poursuivre cette activité. N'hésitez pas à nous contacter, munis de votre carte « Smashy », qui vous sera remise à l'école à la fin de cette initiation.

Aussi, jeunes et moins jeunes, même au cours de la saison, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables, vous serez les bienvenus.



> Absente sur la photo : Fiore HUET (qui a pris la photo).

L'ensemble de la section, à l'occasion de cette nouvelle année, vous présente tous ses meilleurs vœux.

Responsables

> Seniors : Jean-Pierre MORIN

☎ 02.43.37.33.12

Jacques DESNOS

☎ 02.43.37.38.68

> Jeunes : Jean-Yves PAPIN

☎ 02.43.37.84.63

> Loisirs : Stéphane Galli

☎ 02.43.02.73.16

> Le président

Transports publics

Depuis septembre 2003, le périmètre des transports publics s'est élargi et est passé de 6 à 20 communes. Les TUL desservent chacune des communes de Laval Agglo dont Argentré. Ainsi chaque jour, **en plus des cars scolaires que vous pouvez emprunter, 4 à 7 allers et retours selon les périodes permettent aux argentréens de se rendre à Laval.** Pour certains horaires peu utilisés, le service fonctionne à la demande : un simple coup de fil et un véhicule passe, pour le même tarif. L'objectif de la municipalité est de voir ce service à la population se développer. Cela ne peut se faire qu'en les utilisant toujours plus, mais également en faisant part de vos remarques et suggestions à la mairie qui transmettra.

DEPLACEMENTS

Les points d'arrêts des TUL sont la Gendarmerie, la Poste, le Plessis et la Carie. Ils vont directement vers Laval avec 2 arrêts principaux, la Gare SNCF et la Gare Routière au centre ville.

TARIFS

Ticket unité : 1 €, valable 1 heure (vendu à bord du véhicule).

Carnet de 10 tickets : 8 €, valable 1 heure (vendu à l'espace TUL, à la Gare Routière ou chez les dépositaires). Le Tabac-Presse-Loto tenu par Mme F.Robinet est dépositaire TUL à Argentré

Abonnements : Les renseignements vous seront communiqués lors des permanences qui ont lieu à la Mairie d'Argentré le dernier mercredi de chaque mois de 17h à 18h, à l'Espace TUL, 13 rue du Vieux St-Louis à Laval ou par téléphone au 02.43.53.00.00 du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, le samedi de 8h30 à 12h00.

NOUVEAUTE POUR L'ETE 2005. Les détenteurs de la carte Sco F pourront circuler sur le réseau TUL (Laval, Bonchamps, Louverné, Changé, St-Berthevin, L'Huisserie) les deux mois d'été avec leur abonnement. Les détenteurs de la carte Sco pourront bénéficier des deux mois d'été gratuits s'ils ont acheté les deux coupons durant la période scolaire 2005/2006.

HORAIRES (jusqu'au 31/08/05)

HORAIRES PÉRIODE SCOLAIRE

	Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval				
	LM.Me.J.V.	S.	LM.Me.J.V.S.	LM.J.V.	Me.S.
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	06.59	08.10	08.14	09.09	14.08
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.02	08.12	08.17	09.10	14.09
LOUVIGNÉ Eglise	07.09	-	08.24	09.15	14.15
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.13	08.19	08.30	09.19	14.18
ARGENTRÉ Poste	07.15	08.21	08.32	09.20	14.20
ARGENTRÉ Le Plessis	-	08.22	08.33	-	14.21
ARGENTRÉ La Carie	07.16	08.24	08.34	-	14.23
BONCHAMP Poste	-	-	08.37	09.25	14.30
LAVAL Avenue Chanzy	07.25	08.28	08.40	-	14.27
LAVAL Lyc. Réaumur	07.26	08.29	08.42	-	14.29
LAVAL Lyc. H. Rousseau	07.28	08.31	08.43	-	14.30
LAVAL Gare Routière	07.30	08.35	08.45	09.40	14.35
LAVAL Gare SNCF	07.38	08.40	08.50	09.45	14.40

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.	Me.S.	LM.J.V.	LM.Me.J.V.	LM.Me.J.V.S.
	LAVAL Gare SNCF	07.27	07.27	12.10	12.10
LAVAL Gare Routière	07.22	07.22	12.20	12.20	16.53
LAVAL Lyc. Réaumur	-	-	12.26	12.26	16.59
LAVAL Avenue Chanzy	-	-	12.28	12.28	17.01
BONCHAMP Poste	07.35	-	12.32	12.32	17.15
ARGENTRÉ La Carie	-	07.39	12.37	12.37	17.20
ARGENTRÉ Poste	-	07.42	12.40	12.40	17.23
ARGENTRÉ Gendarmerie	-	07.45	12.42	12.42	17.25
LOUVIGNÉ Eglise	-	-	12.45	12.45	17.30
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.50	-	12.50	12.50	17.35
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	07.52	-	12.52	-	17.37

HORAIRES PÉRIODE ÉTÉ

Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval

	LM.Me.J.V.S.			
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	-	09.09	12.59	14.14
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.10	09.10	13.00	14.15
LOUVIGNÉ Eglise	07.15	09.15	13.05	14.20
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.20	09.19	13.10	14.24
ARGENTRÉ Poste	07.22	09.20	13.11	14.25
BONCHAMP Poste	07.25	09.25	13.15	14.30
LAVAL Gare Routière	07.40	09.40	13.30	14.45
LAVAL Gare SNCF	-	09.45	13.35	14.50

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.S.				
LAVAL Gare SNCF	07.35	12.05	16.25	17.25	18.35
LAVAL Gare Routière	07.40	12.10	16.30	17.30	18.40
BONCHAMP Poste	07.55	12.25	16.45	17.45	18.50
ARGENTRÉ Poste	08.00	12.30	16.50	17.50	18.55
ARGENTRÉ Gendarmerie	08.01	12.31	16.51	17.51	18.56
LOUVIGNÉ Eglise	08.05	12.35	16.55	17.55	19.00
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	08.10	12.40	17.00	18.00	19.05
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	08.11	12.41	17.01	18.01	19.06

Période VACANCES SCOLAIRES 2005-2006

Toussaint
23/10/05 inclus
au 02/11/05 inclus

Noël
18/12/05 inclus
au 02/01/06 inclus

Hiver
19/02/06 inclus
au 05/03/06 inclus

Printemps
23/04/06 inclus
au 08/05/06 inclus

Été
05/07/06 inclus
au 03/09/06

HORAIRES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval

	LM.Me.J.V.				
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	-	-	09.09	12.59	14.14
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.10	08.10	09.10	13.00	14.15
LOUVIGNÉ Eglise	07.15	08.15	09.15	13.05	14.20
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.20	08.20	09.19	13.10	14.24
ARGENTRÉ Poste	07.22	08.22	09.20	13.11	14.25
BONCHAMP Poste	07.25	08.25	09.25	13.15	14.30
LAVAL Gare Routière	07.40	08.40	09.40	13.30	14.45
LAVAL Gare SNCF	-	-	09.45	13.35	14.50

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.S.				
LAVAL Gare SNCF	07.35	12.05	17.25	18.35	
LAVAL Gare Routière	07.40	12.10	17.30	18.40	
BONCHAMP Poste	07.55	12.25	17.45	18.50	
ARGENTRÉ Poste	08.00	12.30	17.50	18.55	
ARGENTRÉ Gendarmerie	08.01	12.31	17.51	18.56	
LOUVIGNÉ Eglise	08.05	12.35	17.55	19.00	
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	08.10	12.40	18.00	19.05	
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	08.11	12.41	18.01	19.06	

Le transport à la demande : le lutin

Le lutin (couleur bleue dans les tableaux de la page 26) fonctionne sur réservation préalable et la tarification est identique à celle des Tul. Pour réserver, téléphoner au 02-43-59-13-88 au plus tard la veille du déplacement, avant 18h pour les départs du matin et avant 11h pour les départs de l'après-midi.

Les heures d'ouverture pour réserver :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Horaires transport scolaire

CIRCUITS COLLEGES

L M Me JV		L M Me JV		L M Me JV		L M Me JV	
ARGENTRE Les Genêts	7H46	ARGENTRE Poste	7H45	ARGENTRE Gendarmerie	7H45	ARGENTRE Poste	7H45
ARGENTRE Closeau	7H48	ARGENTRE Gendarmerie	7H47	ARGENTRE Poste	7H50	ARGENTRE Haut Plessis	7H47
ARGENTRE La Fuye	7H50	ARGENTRE Les Genêts	7H49	ARGENTRE Haut Plessis	7H51	ARGENTRE Bas Plessis	7H48
BONCHAMP Les Auvals	7H52	ARGENTRE Vaucelan	7H53	ARGENTRE Bas Plessis	7H52	ARGENTRE La Carie	7H51
BONCHAMP Taillis	7H55	BONCHAMP Eglise	8H00	ARGENTRE La Carie	7H55	LAVAL Col. Fernand Puech	8H08
		LAVAL Col. Fernand Puech	8H15	BONCHAMP Bordelière	7H58		
		LAVAL Les Pommerais	8H18				
		LAVAL Col. Jules Renard	8H22				
LAVAL Bd de l'Industrie	8H07	LAVAL Bd de l'Industrie	8H12	LAVAL Bd de l'Industrie	8H05		
possibilités correspondances		possibilités correspondances		possibilités correspondances			
LAVAL Col. JB de la Salle	8H11	LAVAL Col. Immac. Concep.	8H19	LAVAL Col. JB de la Salle	8H10		
		LAVAL Col. Sainte Thérèse	8H25				

L M JV		L M JV		L M JV		L M JV	
LAVAL Col. JB de la Salle	16H35	LAVAL Immac. Concept.	16H45	LAVAL Col. Fernand Puech	16H40	LAVAL Ecole St Pierre	16H45
LAVAL Col. A. Gerbault	16H37	LAVAL H. Rousseau	17H00	ARGENTRE Poste	17H00	LAVAL Col. Jules Renard	16H50
LOUVIGNE Grand Puit	16H45	LOUVIGNE Eglise	17H18	ARGENTRE Haut Plessis	17H03	LAVAL Bd de l'industrie	17H00
LOUVIGNE Marbois	16H47	ARGENTRE Gendarmerie	17H23	ARGENTRE Bas Plessis	17H04	correspondance pour Argentré	
LOUVIGNE Le Ranger	16H48	ARGENTRE Eglise	17H24			LAVAL Bd de l'industrie	17H00
LOUVIGNE Eglise	16H50	ARGENTRE Poste	17H26			ARGENTRE Poste	17H13
ARGENTRE Haut Plessis	16H57	ARGENTRE Haut Plessis	17H27			ARGENTRE Gendarmerie	17H15
ARGENTRE Bas Plessis	16H58	ARGENTRE Bas Plessis	17H28			ARGENTRE Les Genêts	17H17
ARGENTRE Poste	17H00					ARGENTRE Vocelan	17H19
ARGENTRE Gendarmerie	17H03						
ARGENTRE Les Genêts	17H05						
ARGENTRE La Fuye	17H07						

Me		Me		Me		Me	
LAVAL Col. JB de la Salle	12H35	LAVAL Col. Immac. Concep.	12H10	LAVAL Col. Fernand Puech	13H05	LAVAL Col. Fernand Puech	13H17
LOUVIGNE Grand Puit	12H45	LAVAL Hydouze	12H19	ARGENTRE Poste	13H25	LAVAL Col. Jules Renard	13H23
LOUVIGNE Marbois	12H47	LAVAL Col. A. Gerbault	12H23	ARGENTRE Haut Plessis	13H26	LOUVIGNE Stade	13H42
LOUVIGNE Le Ranger	12H48	BONCHAMP Les Prés	12H35	ARGENTRE Bas Plessis	13H27	LOUVIGNE eglise	13H43
LOUVIGNE Eglise	12H50	BONCHAMP La Faux	12H36			ARGENTRE Gendarmerie	13H52
ARGENTRE Haut Plessis	12H57	BONCHAMP Les Rosiers	12H38			ARGENTRE Les Genêts	13H55
ARGENTRE Bas Plessis	12H58	BONCHAMP Magnolias	12H40				
ARGENTRE Poste	13H00	BONCHAMP Guinefolière	12H42				
ARGENTRE Gendarmerie	13H03	ARGENTRE La Carie	12H45				
ARGENTRE Les Genêts	13H05	ARGENTRE Bas Plessis	12H46				
ARGENTRE La Fuye	13H07	ARGENTRE Haut Plessis	12H47				
		ARGENTRE Poste	12H48				
		ARGENTRE Gendarmerie	12H50				
		ARGENTRE Les Genêts	12H53				



CIRCUITS LYCÉES

L M Me JV
L M Me JV
L M Me JV

ARGENTRE Gendarmerie	7H02	ARGENTRE H. Plessis	7H03	ARGENTRE Poste	7H00		
ARGENTRE Les Genêts	7H03	ARGENTRE B. Plessis	7H05	BONCHAMP Gal Bé	7H08		
BONCHAMP Noé Pierre	7H15	ARGENTRE La Carie	7H07	BONCHAMP De Gaulle	7H10		
BONCHAMP Promogres	7H16	BONCHAMP La Bordelière	7H10	BONCHAMP Loulardière	7H12		
LAVAL Lycée Réaumur	7H20	LAVAL Lycée Réaumur	7H20	LAVAL Lycée Réaumur	7H20		
possibilités correspondances 1, 2, 3, 4							
1		2		3		4	
LAVAL Hydouze	7H23	LAVAL Lycée H. Rousseau	7H25	LAVAL Lycée Imm. Concept.	7H28	LAVAL Gare TUL (Mie Caline)	7H34
(Lycée Avesnières)		LAVAL Col. A Gerbault	7H30	LAVAL Lycée Haute Follis	7H33	LAVAL Banque de France	7H37
				LAVAL Collège Ste Thérèse	7H36	LAVAL Lycée A. Paré	7H39
						LAVAL Lycée G. Lesnard	7H43
						LAVAL Lycée Agricole	7H47

L M JV
L M JV
L M JV

LAVAL Lycée Haute Follis	16H42	LAVAL Lycée G. Lesnard	17H30	LAVAL Lycée H. Rousseau	17H45		
LAVAL Col. Ste Thérèse	16H50	LAVAL Lycée Agricole	17H33	LAVAL Lycée Imm. Concept.	17H48		
LAVAL Quai Gambetta	16H53	LAVAL Lycée Réaumur	17H50	LAVAL Lycée Réaumur	17H52		
LAVAL Hydouze	17H03	possibilités correspondances 4 et 6					
LAVAL Lycée Réaumur	17H08	4		6			
BONCHAMP Ch. de Gaulle	17H18	BONCHAMP Bouessay	18H14	ARGENTRE La Carie	18H10		
BONCHAMP Galbé	17H21	BONCHAMP Taillis	18H18	ARGENTRE Ch. De Gaulle	18H14		
ARGENTRE Choletière	17H27	LOUVIGNE Etang	18H24	ARGENTRE Haut Plessis	18H16		
ARGENTRE Poste	17H31	LOUVIGNE Stade	18H26	ARGENTRE Bas Plessis	18H17		
ARGENTRE Gendarmerie	17H33	LOUVIGNE Eglise	18H27				
LOUVIGNE Eglise	17H37	ARGENTRE Les Genêts	18H34				
		ARGENTRE La Fuye	18H35				

Me
Me
Me
Me

LAVAL Lycée Imm. Concep.	12H10	LAVAL Lycée Haute Follis	12H07	LAVAL Lycée Imm. Concept.	16H38	LAVAL Lycée Imm. Concept.	17H38
LAVAL Hydouze	12H19	LAVAL Col. Ste Thérèse	12H13	LAVAL Lycée Haute Follis	16H50	LAVAL Lycée Haute Follis	17H50
LAVAL Col. A. Gerbault	12H23	LAVAL Rocher Fleuri (A. Paré)	12H15	LAVAL Gare Routière	17H00	LAVAL Gare Routière	18H00
BONCHAMP Les Prés	12H35	LAVAL Lycée G. Lesnard	12H25	LAVAL Lycée H. Rousseau	17H05	LAVAL Lycée H. Rousseau	18H05
BONCHAMP La Faux	12H36	LAVAL Lycée Agricole	12H30	BONCHAMP Maine	17H17	BONCHAMP Maine	18H17
BONCHAMP Les Rosiers	12H38	LAVAL Lycée H. Rousseau	12H40	BONCHAMP Ch. De Gaulle	17H19	BONCHAMP Ch. De Gaulle	18H19
BONCHAMP Magnolias	12H40	LAVAL Lycée Réaumur	12H50	ARGENTRE Haut Plessis	17H25	ARGENTRE Haut Plessis	18H25
BONCHAMP Guinefolière	12H42	BONCHAMP Ch. De Gaulle	13H03	ARGENTRE Poste	17H26	ARGENTRE Poste	18H26
ARGENTRE La Carie	12H45	BONCHAMP Galbé	13H06	ARGENTRE Gendarmerie	17H27	ARGENTRE Gendarmerie	18H27
ARGENTRE Bas Plessis	12H46	ARGENTRE Poste	13H12	LOUVIGNE Eglise	17H34	LOUVIGNE Eglise	18H34
ARGENTRE Haut Plessis	12H47	LOUVIGNE Eglise	13H17	BONCHAMP Château d'eau	17H38	BONCHAMP Château d'eau	18H38
ARGENTRE Poste	12H48			BONCHAMP Taillis	17H39	BONCHAMP Taillis	18H39
ARGENTRE Gendarmerie	12H50						
ARGENTRE Les Genêts	12H53						

S.I.A.E.P. d'Argentré

Information sur la qualité de l'eau

Votre commune est membre du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Argentré Sud. Ce syndicat a donc en charge, la responsabilité de la qualité de l'eau qui vous est distribuée, pour le compte de votre commune.

C'est pourquoi, il investit régulièrement dans l'amélioration de la filière de traitement de l'eau et la qualité des réseaux de distribution de l'eau, afin de respecter en tout temps les critères de potabilité. Ainsi, l'eau distribuée est actuellement de bonne qualité physico-chimique et microbiologique, toutefois, et comme vous avez sûrement dû le constater, cette eau est dure et par conséquent entartrante.

La dureté de l'eau, si elle n'a aucune conséquence sur la santé de ceux qui la consomment peut provoquer des désagréments pour les installations intérieures des particuliers : (entartrage des canalisations, des ballons d'eau chaude, des appareils électroména-

gers) et donc un surcoût pour les ménages (consommation d'énergie accrue, consommation de produits dits anticalcaires, usure prématurée des équipements, voir achat d'adoucisseur individuel qu'il faut entretenir).

Le syndicat a donc choisi d'investir dans l'amélioration de la filière de traitement de l'eau avec l'installation :

- > D'une unité de décarbonatation qui permettra de réduire considérablement la dureté de l'eau, et la distribuer à 20-21°C.
- > D'un filtre à charbon actif en grain pour assurer l'élimination des micro polluants et des matières organiques.

Cette usine sera opérationnelle fin janvier 2006.

A partir de cette date, l'eau qui sera délivrée à votre compteur ne sera plus entartrante, vous pourrez donc, procéder à l'enlèvement des adoucisseurs individuels ou revoir leurs réglages.

Nous espérons ainsi, satisfaire aux exigences de qualité, de confort et d'économie de nos clients.

> **Henri HOUDOUIN**

Député maire de Bonchamp-les-Laval
Président du S.I.A.E.P. d'Argentré

Info Gendarmerie

Une campagne est actuellement en cours sur les violences conjugales qui touchent un grand nombre de femmes intitulée :

• EN CAS DE VIOLENCE : BRISEZ LE SILENCE •

Vous subissez des violences au sein de votre couple, elles vous bouleversent et sont devenues habituelles.

Vous endurez des insultes répétées, des humiliations, des pressions psychologiques, des agressions physiques ou sexuelles. La violence a augmenté avec le temps.

Vous connaissez la peur, les menaces, le sentiment de danger pour vous-même et pour vos enfants.

Vous n'avez plus de liens avec votre entourage (famille, amis, collègues, voisins).



Vous n'osez plus vous confier, vous n'avez plus confiance en vous. Vous vous sentez coupable, responsable de l'échec de votre couple et de votre vie de famille, sans autonomie, peut-être sans moyens financiers.

... Votre situation n'est pas unique

La violence conjugale est un fait de société inacceptable. Comme toute autre forme de violence à l'encontre des personnes, elle est punie par la loi.

Vous avez des droits à défendre :

Si vous envisagez des poursuites judiciaires, vous devez porter plainte auprès de votre Gendarmerie. Il est de votre intérêt de vous faire visiter par un médecin afin de constater des violences dont vous avez été victime.

Si vous ne souhaitez pas porter plainte :

Vous pouvez faire établir un procès-verbal de renseignement judiciaire, mais ce document ne vaut pas « plainte ».

Dans tous les cas faite établir un certificat médical avec évaluation de l'incapacité, afin de faire constater des traces de coups, les blessures, les traumatismes psychologiques.

Que vous soyez mariée ou non, vous avez le droit de vous réfugier chez des amis, dans votre famille, dans un foyer, dans un hôtel et d'emmener vos enfants même mineurs avec vous.

des ASSOCIATIONS, des STRUCTURES peuvent VOUS AIDER :

ADAVIP : 13 place de la Trémoille LAVAL - 02.43.56.40.57

Hébergement d'Urgence :

Association « Revivre » 24h/24h - 02.43.53.15.23

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) : 115

Violences Conjugales Femmes Info Service :

01.40.33.80.60

Gendarmerie : 17 ou 02.43.37.30.04.

Des dépliants sont à votre disposition
auprès de l'accueil de la Gendarmerie d'Argentré.

Bibliothèque Municipale

Le samedi 24 septembre 2005 en soirée, la bibliothèque vous a invités à une promenade nocturne dans Argentré, ponctuée de contes proposés par l'association "La Galipotte" (5 conteurs et un musicien). Une soixantaine de personnes ont profité de cette balade qui s'est terminée pour ceux qui le souhaitaient autour d'un buffet froid, salle de La Vallée en compagnie des comédiens ; la soirée s'est achevée en musique et en chansons.

La bibliothèque a organisé une exposition "Mémoires d'Argentré" du 15 octobre au 12 novembre qui a remporté un franc succès auprès des plus jeunes et des moins jeunes argentréens (voir en page 32). Une centaine de personnes ont participé à l'après-midi "partage de souvenirs" autour des objets et photos témoins de la première moitié du XX^{ème} siècle, le samedi 22 octobre à la salle des fêtes. Le lendemain, dimanche, une centaine de personnes sont venues ou revenues voir de plus près les photos, chacun reconnaissant une amie, un cousin ou un grand-père... Merci à tous ceux qui nous ont prêté objets et photos,



> Souvenirs, souvenirs...



> Autour du billard japonais 1900 avec l'accordeoniste.

contribuant au succès de l'exposition. Pendant cette exposition, un atelier d'écriture (sur le thème "moi je me souviens...") animé par Jocelyne Naveau de l'association "Graine de mots" a été ouvert à tous le jeudi 22 octobre au soir (voir en page 31).

Dans le cadre de l'opération nationale "Lire en Fête", les enfants de 6-10 ans se sont vus proposer une "lecture-spectacle" par la compagnie "Ecoutez-voir" le lundi 24 octobre après-midi, salle de La Vallée. La trentaine d'enfants présente a beaucoup apprécié le spectacle adapté du livre "le déjeuner de la petite ogresse" et certains d'entre eux sont même devenus acteurs



pour quelques minutes. Ce spectacle a été financé en partie par Laval Agglo et le Contrat Temps Libre d'Argentré-Soulgé-Louvigné...

Le Prix Bull'gomme 53 (créé par le Conseil Général) a pour but d'amener les jeunes lecteurs de Bandes dessinées à découvrir des nouveaux dessinateurs et à sortir des sentiers battus à travers la lecture d'une sélection de 10 bandes dessinées. Une dizaine d'enfants ont lu une grande partie de la sélection et voté pour leur BD préférée. La BD lauréate dédicacée par l'auteur sera remise à 10 enfants tirés au sort parmi tous les enfants du département ayant participé au Prix.

Comme l'an passé nous participons aux 2 opérations "romans jeunes 2005" avec les écoles d'Argentré et Soulgé et "premiers romans" pour les ados et adultes.

Accueil de classe : en octobre-novembre, des bénévoles de la bibliothèque ont accueilli chaque classe de l'école J.Y Cousteau pendant une heure environ le mardi après-midi. Suivant les classes les thèmes abordés, sous forme ludique, en accord avec les enseignants ont été : le règlement de la bibliothèque, découvrir les différents secteurs (romans, documentaires, BD, périodiques) d'une bibliothèque ou encore comment choisir un livre.



Au mois de décembre 2005, une douzaine de collégiens ont participé au concours "dessine ta BD" proposé par la Bibliothèque : une BD sera offerte à la meilleure réalisation (individuelle ou en équipe de 2) le mercredi 28 décembre 2005 à la bibliothèque. En parallèle on peut voir en décembre et janvier à la bibliothèque une exposition sur la BD, conçue et aimablement prêtée par l'école St Cyr-Ste Julitte.

La bibliothèque en chiffre

- > **5700 ouvrages** dont les 1400 ouvrages prêtés par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêts de la Mayenne). Notre fond propre est en nette progression grâce à la subvention de 4800 € de la mairie.
- > **489 adhérents** (dont 180 de plus de 25 ans), en progression de 33% par rapport à l'an dernier.
- > **7590 prêts** de Janvier à Novembre 2005 (5460 enfants et 2140 adultes) en progression de 12% par rapport à l'an dernier.

Atelier d'écriture : "Moi je me souviens..."

Le jeudi 20 octobre 2005, 6 écrivains en herbe se sont retrouvés avec l'animatrice Jocelyne Naveau autour de divers objets du début du siècle. La consigne était de choisir 2 objets : un des objets devaient raconter ses souvenirs à l'autre en commençant par « moi je me souviens », le tout en 20 minutes ! A la fin de la séance, quelle joie de nous partager nos textes et de découvrir qu'écrire est un jeu, à la portée de tous, qui permet de se faire plaisir et de s'évader de notre routine. Voici 3 textes tels qu'ils ont été écrits ce jour là par des personnes n'ayant jamais participé à un atelier d'écriture auparavant.

Moi je me souviens... des matins de marché où je partais dans le brouillard dès le lever du jour. Je me balançais au bras de ma maîtresse et ça me donnait le tournis. Te souviens-tu de l'heure ? Il faisait froid !

Dans mon ventre, serrés l'un contre l'autre, un lapin, une poule, un canard se réchauffaient. Ils ne disaient rien, inquiets. Où allaient-ils ? Que de monde sur le chemin. Tous se connaissaient et échangeaient des saluts sonores. Arrivés au marché, la maîtresse me posait au sol et ouvrait le couvercle. Mes occupants s'agitaient et essayaient de fuir. Quel remue-ménage ! Vite, un attroupement se faisait et les prix fusaient. La maîtresse prenait un lapin par les oreilles pour le montrer aux clients. Il se débattait dans tous les sens et disparaissait dans d'autres mains. La poule, le canard subissaient le même sort.

Ouf, quel soulagement d'être vide ! Je respirais mieux mais bien vite d'autres objets venaient m'encombrer : du fil, des aiguilles, du tissu, quelques babioles inutiles et je reprenais le chemin du retour. Il fallait faire vite, arriver avant la nuit.

Tout ce chemin à pied, dans la campagne. Quand il ne pleuvait pas, c'était agréable ! Quelquefois, une charrette nous dépassait. Vite, il fallait sauter dans le fossé pour ne pas être renversé. De retour à la ferme, je me souviens de la sensation d'abandon ressenti au fond du placard. J'allais pouvoir dormir jusqu'à la semaine prochaine. Un avantage sur toi qui ne t'arrêtes jamais d'une minute ! Le maître n'oublie pas de te remonter chaque soir !



Moi je me souviens... du gousset où je passais de longues heures dans le noir.

De temps en temps, tout de même, on tirait sur ma chaîne et je sortais de ma cachette : une main, alors, caressait ma vitre, peut-être pour enlever la poussière, ou bien, mais je n'ose l'imaginer, par tendresse.... Et puis je retournais bien vite à l'ombre, là où je n'avais rien à faire qu'à attendre que le temps passe.

Je n'avais même pas la chance de l'horloge qui peut compter les heures en les sonnant, ni celles du cadran solaire qui les voit passer en se dorant au soleil. Ma vie n'était rythmée que par la main qui me tirait du gousset quand la faim tirait l'estomac de mon hôte et qu'il s'inquiétait de l'heure du repas ou quand la fatigue lui signifiait qu'il était sûrement temps de rentrer à la maison ou bien encore quand approchait l'heure d'un rendez-vous.

Que peux-tu soupçonner de cette solitude toi qui passais ton temps sur le porte-bagages de la bicyclette, parcourant les routes et surtout les chemins avec la fermière, vers la bruyante place du marché ?

Moi je me souviens... du jour de la distribution des prix. C'est à une petite fille de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, le 9 août 1910, que j'ai été confié. Elle avait obtenu le 1er prix de rédaction et d'écriture. Elle m'a lu, caressé et m'a toujours traité avec beaucoup d'égard, prenant soin de ne me confier qu'à des personnes qui me respectaient. Parfois, Adrienne lisait quelques passages de son livre à voix haute, juste pour le plaisir d'entendre sa voix, et ravissait ses grands-parents qui ne quittaient plus le coin du feu.

Puis elle a grandi et m'a oublié. J'étais là, sur une étagère. Les années m'ont paru des siècles, je l'ai regardé grandir, se marier, avoir des enfants, puis doucement vieillir. Jamais elle ne m'a relu. Toi, la dinette, on a toujours joué avec toi, de génération en génération, mais moi, je n'intéressais plus personne. J'étais devenu vieux comme Adrienne.

Et soudain, l'autre jour, elle m'a saisi sur l'étagère (le contact de sa main m'a bouleversé) et m'a offert. Elle doit sentir que sa fin est proche, alors elle m'a donné à une jeune femme, la fille de sa voisine, qui vient lui rendre visite parfois. Elle lui a dit : « Tiens, prends ce livre, je ne veux pas que mes enfants le jettent après ma mort. J'y tiens beaucoup. Je sais que tu le garderas précieusement ».

Ca m'a ému de redémarrer une nouvelle vie, une nouvelle époque. Je me sens perdu avec tous ces objets qui bipent ou qui s'agitent. Heureusement, Christine, ma nouvelle propriétaire, m'a installé dans sa bibliothèque avec tous ses livres.

La nuit, on se raconte des histoires.....

Une initiation aux Ateliers d'écriture en trois séances est proposée par l'Association "Graines de mots" en partenariat avec la Bibliothèque municipale ; Une séance sur la poésie a déjà eu lieu le jeudi 24 novembre, le prochain atelier aura lieu à la mairie d'Argentré le jeudi 9 février à 20h30 pour l'écriture d'un récit.

La troisième rencontre sera consacrée au théâtre. Ouvert et gratuit à tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'écriture en toute simplicité, même si on a manqué la première séance.

Exposition "Mémoires d'Argentré"

Du 15 octobre au 12 novembre 2005, la bibliothèque vous a proposé une exposition sur le thème Mémoires d'Argentré, ce fût effectivement une immense mémoire collective.

Les anciens originaires d'Argentré à travers leurs témoignages, nous ont, le temps d'un après midi rencontré le samedi 22 octobre et tout au long de cette exposition, captivés, amusés et émus.

Transmettre ce qu'ils ont vécu a suscité beaucoup d'enthousiasme, certains sont allés jusqu'à nous dire que nous les avions fait rajeunir.

Pouvions-nous espérer meilleure satisfaction ?

Evoquer le passé et ils deviennent intarissables, les souvenirs affluent.

L'école de leurs années en culottes courtes et leurs sabots, les filles dans une école, les garçons dans une autre.

La cantine n'existait pas, ils apportaient leur gamelle

Les transports, les déplacements en carrioles pour se rendre au marché à Laval.

Avant la guerre de 1939-40 il n'y avait que 8 automobiles à Argentré

Le tramway

L'arrivée de l'électricité (quel confort)

Les fêtes et les veillées, toutes les occasions étaient bonnes pour se retrouver (soirées châtaignes, soirées pommé etc) des sourires, des regards qui en disent longs, une vraie connivence. Nous sentions un réel bonheur à les entendre se les remémorer.

C'est avec impatience que nous attendons les uns et les autres, la prochaine exposition et peut-être un livre recueil de tous ces souvenirs.



> Les bibliothécaires bénévoles

Mission Locale du Bassin d'emploi de Laval

RÔLE DE LA MISSION LOCALE

- Elle contribue à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans du Bassin d'emploi de LAVAL.
- Elle participe à la définition des besoins en formation en lien avec la Région.
- Elle est force de proposition et d'innovation pour tout ce qui contribue à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. A ce titre elle est pilote du CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)

PLUSIEURS SERVICES SONT PROPOSÉS :

- > Renseignements, Accès à de la documentation, accès Internet
- > Elaboration de CV et de lettres de motivation. Mise à jour de ces documents.
- > Possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller technique qui propose le mode d'accompagnement adapté à chaque situation : conseil ponctuel ou accompagnement personnalisé (CIVIS : contrat d'insertion dans la vie sociale). Ce contrat permet aux jeunes qui en ont besoin :
 - D'être accompagné de manière individualisé par un professionnel jusqu'à une insertion durable dans une entreprise.
 - D'avoir accès à diverses actions d'orientation, de découvertes des métiers, de formation, etc.
 - D'être aidé dans différents domaines : ressources (aides financières si nécessaire), mobilité (aide au permis, prêt de mobylettes), logement, santé, etc.

COMMENT FAIRE APPEL À LA MISSION LOCALE ?

Adresse : 40 Bd Félix Grat, Laval
Tél. : 02 43 56 00 12, FAX : 02 43 56 24 05
E-mail : mission.locale1@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sauf le vendredi fermeture à 17h).

En 2005 plus de 1500 jeunes ont bénéficié des services de la Mission locale, 320 jeunes vont être bénéficiaires du CIVIS.

Recensement

INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'ai 16 ans. Je me suis fait recenser. Et Toi ???

Depuis le premier janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger).

La mairie (ou le consulat), te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial pour toi de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement, faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CONTRACEPTION/AVORTEMENT :

Information de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales des Pays de Loire

Pour répondre à toutes vos questions sur la contraception et l'avortement

un numéro gratuit à votre disposition

N° Vert 0 800 834 321

du lundi au vendredi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 14h.

Hors des heures d'ouverture un répondeur est branché donnant des indications d'urgence.

Cette permanence, assurée par le Mouvement Français pour le Planning familial, a pour objectifs de permettre aux femmes, d'une part d'accéder à toute information sur la contraception, sur les établissements pratiquant des IVG dans le département, sur les techniques proposées et, d'autre part, d'être orientées vers le lieu le plus adapté à leur situation et à leur choix.

Élaguez !!!

Ne laissez pas la nature envahir le réseau téléphonique

Le frottement des branches détériore les câbles et peut provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.



Le réseau téléphonique véhicule des communications



... le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes

UNAF Régionale des Pays de la Loire
22, Bd Canton Rouen 49100 ANGERS Cedex 01

Ministère de la Justice :

LE RECOURS AU CONCILIEATEUR

QUI est le conciliateur ?

Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le Premier Président de la cour d'Appel d'Angers et qui présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il n'est ni juge ni arbitre.

QUE fait-il ?

Le conciliateur peut vous être utile si vous êtes en désaccord avec une personne. Les problèmes évoqués devant le conciliateur concernent le plus souvent les différends entre propriétaires et locataires, les inévitables difficultés de voisinage (droits de passage, mitoyenneté...) les créances impayées, les litiges liés à la mauvaise exécution de travaux, les préjudices de toutes sortes qu'ils soient matériels, corporels ou moraux.

Sa mission est de favoriser le règlement amiable des litiges qui lui sont présentés

Une solution au litige étant proposée et acceptée peut être confirmée par un procès-verbal rédigé par le conciliateur et signé par les parties puis transmis au tribunal d'instance qui lui donne une forme exécutoire et par là valeur de jugement.

L'intervention d'un conciliateur est bénévole et n'entraîne pas de frais pour les personnes qui font appel à lui.

OU peut-on le trouver ?

A la mairie du chef-lieu de canton, il tient une permanence mensuelle. Il peut vous recevoir avec ou sans rendez-vous.

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :

Monsieur René CANAT à la mairie d'Argentré de 10 h à 12 h le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02-43-37-30-21

Comité Communal d'Action Sociale

Des bénévoles du CCAS d'Argentré ainsi qu'un bénévole de Louvermé se sont relayés dans le magasin Utile pour recueillir des denrées alimentaires auprès des clients lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire les 25 et 26 novembre derniers.

510 kg ont été collectés à Argentré, que tous les donateurs en soient remerciés ici.

Les produits collectés en Mayenne sont acheminés à La Banque Alimentaire de la Mayenne dont les entrepôts sont à Laval. Celle-ci redistribue les produits alimentaires tout au long de l'année aux associations et aux CCAS mayennais. A Argentré, environ cinq à six familles sont ainsi aidées ponctuellement par le CCAS chaque année.

**Argentréennes et argentréens
nouvellement arrivés sur notre commune,
il est de votre devoir de venir vous présenter à la
mairie. Il vous sera remis un guide pratique
d'Argentré et vous pourrez, si vous le souhaitez,
vous inscrire sur les listes électorales.**

Opération Vidange Propre

Campagne lancée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie en partenariat avec les Professionnels de l'Automobile et la Filière Huiles Usagées.

5000 tonnes d'huiles usagées sont générées chaque année par les particuliers qui vidangent eux même leur véhicule. **Pour être recyclées, ces huiles ne doivent jamais être mélangées à d'autres produits** (eau, solvants, huiles de friture, liquide de refroidissement, liquide de frein)

Participer à l'opération vidange propre, c'est **rapporter vos huiles de vidange usagées sans les mélanger** à d'autres produits dans le conteneur « huiles de vidange » à la déchetterie d'Argentré.

Mettez vos bidons souillés par (ou contenant) des produits toxiques (peintures, solvants, liquide de frein etc...) dans le bac bleu prévu à cet effet. Il y a aussi un container spécial pour les filtres à huile, à gazoil et filtres à air.

Quant à vos huiles de fritures elle doivent rejoindre vos ordures ménagères.

Participer à l'Opération Vidange Propre est un moyen d'agir efficacement pour la préservation de l'environnement.



état-civil

> naissances

STONHAM Eliott	12 juin 2005
RENOUX Noam	28 juin 2005
CAVAN Marianne	28 juin 2005
CHEVALIER Emilie	10 juillet 2005
LE TOURNEURS DU VAL Mathilde	15 juillet 2005
BRIDIER David	15 juillet 2005
DEXET Théa	28 juillet 2005
FICHEPOIL Audrey	1er août 2005
PAYRAUDEAU Alexis	2 août 2005
LEQUESNE Marion	7 août 2005
FADIER Kévin	24 août 2005
COQUEMONT Owen	26 août 2005
MAHARAUULT Victoire	27 août 2005
HOUET Lee-Lou	30 août 2005
AMIARD Hélène	28 septembre 2005
ROCHER Titouan	6 octobre 2005
MESANGE Manon	18 octobre 2005
HUBERT Cassandre	15 octobre 2005
HEDIN Noah	26 octobre 2005
MEIER-DESCHAMPS Killian	28 octobre 2005
CAESTECKER Manon	17 novembre 2005
LERIOUX Nathan	17 novembre 2005

> mariages

VIAUD Axel et HOUDOU Marianne	18 juin 2005
MIGNOT Nicolas et LOUVARD Karine	25 juin 2005
JÉGO Pascal et COLIN Sylvie	9 juillet 2005
GUILLET Bruno et BLANCHARD Sandra	6 août 2005
CHEVILLARD Christophe et COUTUREAUX Fabienne	13 août 2005
FAUCHARD Ludovic et BILLOT Sandra	20 août 2005
BARRIDAS Sébastien et LAGLAINE Maud	3 septembre 2005

> décès

BREHARD Maurice	27 août 2005
-----------------	--------------

calendrier des fêtes

JANVIER

- 6 Vœux du Maire
- 12 Club des Aînés - Assemblée générale
- 13 Pétanque - Galette des rois
- 14-15 Pompiers - Arbre de Noël et bal
- 24 FERRON Michel Conseiller Général
réunion publique

FÉVRIER

- 11 A.F.N. - Repas dansant

MARS

- 5 Club des Aînés - Bal
- 11 Ecole de Musique - Concert à l'église
- 11-12 Les Babie's - Bourse aux vêtements
- 18 Amicale Laique - Soirée périgourdine
- 25 St Cyr-St Julitte - Soirée dansante

AVRIL

- 16 BMX - Championat régional
- 17 Pétanque - Concours triplette
- 29-30 Jumelage - Mât de mai

MAI

- 7 AFN - Messe du souvenir
- 19-20-21 Atelier théâtre - Spectacle
- 20 Pétanque

JUIN

- 8 Pétanque - Concours
- 9-24 Tennis - Tournoi des Jeunes
- 11 Club des Aînés - Soirée dansante
- 17 Pétanque
- 17 BMX - Moules frites
- 18 St Cyr-St Julitte - Fête plein air
- 24 Comice Agricole jusqu'à 16 h
- 25 Amicale Laique - Fête des écoles

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tous les jours de 9h à 12h30
et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

la poste

Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets
Lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h

**Heures de levées
des boîtes aux lettres**
Chemin des Rochers : 17h50
Place de l'église : 17h55
Bureau de Poste : 6h35 et 17h30
du lundi au vendredi,
12h30 le samedi

presse

Ouest-France

André Dorgère : ☎ 02 43 37 33 17

Port. 06 84 35 39 45

E-mail : andre.dorgere@wanadoo.fr

Courier de la Mayenne

Jacques Bénard : ☎ 02 43 37 80 73

Horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h
les samedis de 14h30 à 16h30

information

**Les permanences du conciliateur
du Canton d'ARGENTRÉ :**
Monsieur René CANAT,
ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ, de 10h
à 12h le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

**Pour tout renseignement,
appeler la mairie au 02 43 37 30 21**

Parution des brèves Argentréennes :

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

**Internet : un moyen efficace => sylvie.druet@wanadoo.fr avec copie à
mairie.argentre53@wanadoo.fr**

Date limite de dépôt en mairie ou courriel

Lundi 30 janvier 2006
Lundi 3 avril 2006
Lundi 5 juin 2006
Lundi 28 août 2006

Date prévisible de parution

Jeudi 2 février 2006
Jeudi 6 avril 2006
Jeudi 8 juin 2006
Jeudi 31 août 2006

Prochain bulletin municipal en juillet 2006





Responsable de publication : Christian LEFORT
Mairie : 30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49